

IV. Migrations : contexte économique et conséquences

Introduction

Dix millions de Mexicains au moins vivent aujourd'hui aux États-Unis et il en arrive 400 000 de plus chaque année. Cette émigration affecte l'économie mexicaine de deux façons : par le biais du marché du travail – le solde migratoire influant sur le niveau de la main-d'œuvre et sa composition – et par le biais des envois de fonds des travailleurs expatriés, qui constituent un élément important du revenu des ménages et de la balance des paiements. D'autre part, les migrations jouent aussi un rôle actif dans l'intégration croissante de l'économie mexicaine et de celle des États-Unis, processus qu'encourage parallèlement l'ALENA.

Après avoir décrit les principales caractéristiques des mouvements migratoires au Mexique, nous verrons dans ce chapitre quelles sont les politiques du Mexique dans ce domaine ainsi que celles des États-Unis à l'égard de l'immigration mexicaine. Divers aspects économiques du phénomène migratoire seront examinés en dernier lieu, en particulier autour de questions comme l'immigration clandestine aux États-Unis, les incitations liées au marché du travail et leur incidence, le capital humain et les transferts de fonds.

Caractéristiques des migrations au Mexique

L'émigration s'amplifie

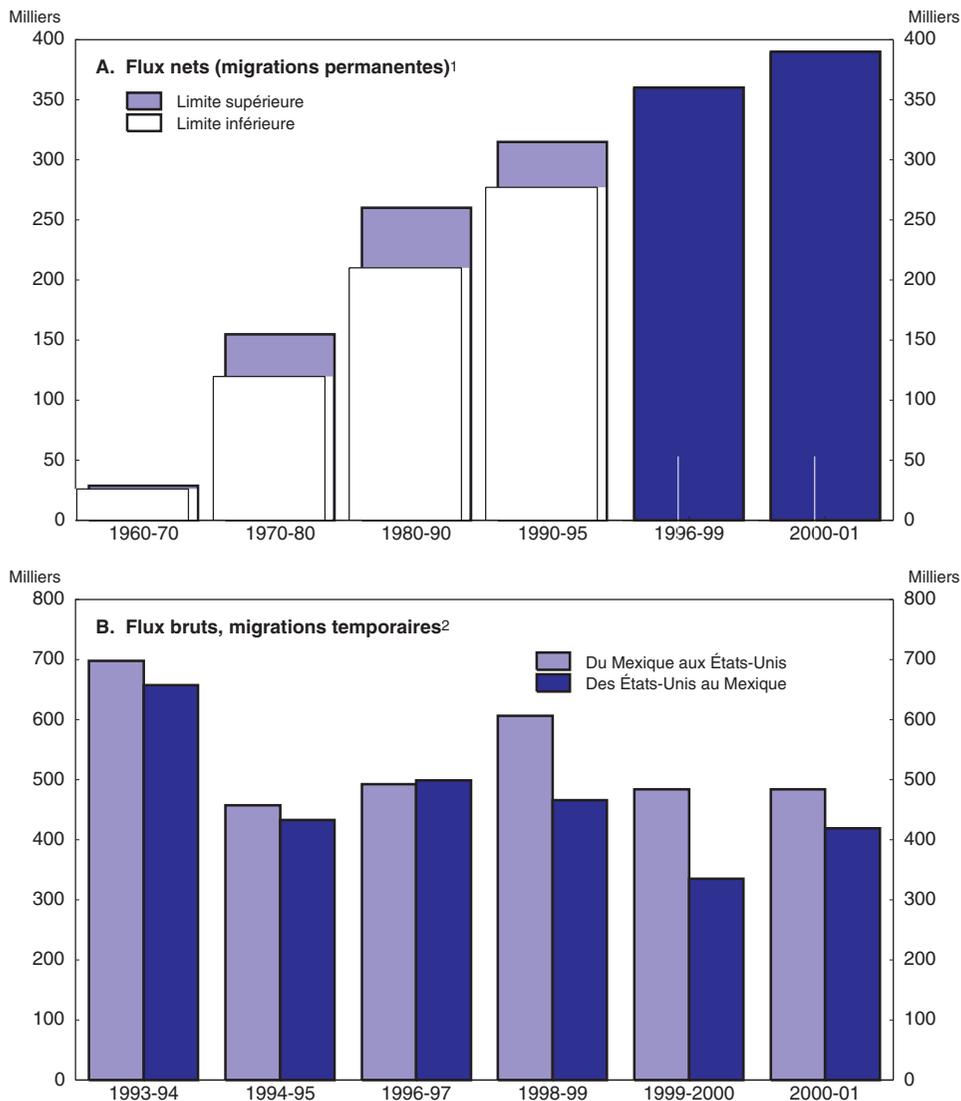
Au Mexique, les courants migratoires se caractérisent essentiellement par l'émigration vers les États-Unis. Avec 500 000 résidents étrangers recensés en 2000, soit environ 0.6 pour cent de la population, l'immigration est assez limitée. La plupart des étrangers viennent d'Amérique du Nord, et un certain nombre d'entre eux sont en fait des enfants de migrants revenus des États-Unis¹²⁴. Il s'agit souvent de cadres employés dans des entreprises multinationales implantées à proximité de la frontière, dans le nord du pays. Il existe aussi une longue tradition de migrations saisonnières, qui amènent chaque année entre 50 000 et 75 000 travailleurs agricoles originaires du Guatemala dans le sud du pays, sans

compter les entrées illégales¹²⁵. Mais ces flux d'immigration, qui se sont fortement accélérés au cours des vingt dernières années, se composent en fait de ressortissants de pays d'Amérique centrale qui transitent par le Mexique pour se rendre aux États-Unis. Deux cent mille personnes traversent ainsi régulièrement chaque année le Mexique, et bien qu'il n'y ait pas d'estimation des flux de transit illégaux, le nombre d'immigrés clandestins appréhendés par les autorités mexicaines a atteint 139 000 en 2000 (contre 10 000 en 1980)¹²⁶, avant de retomber en dessous de 100 000 en 2002. (Les mesures prises à cet égard sont évoquées à la fin de la section suivante.)

Le mouvement de migration des Mexicains vers les États-Unis est un phénomène déjà ancien. Il a commencé à prendre des proportions importantes vers 1900, avec l'extension des chemins de fer dans le sud des États-Unis et leur connexion au réseau mexicain. Il s'est amplifié après la première guerre mondiale, puis de nouveau après la seconde, époque où les gouvernements des deux pays ont mis sur pied le programme *Bracero* (en espagnol, travailleur journalier), premier accord bilatéral qui prévoyait l'octroi d'un visa de six mois renouvelable aux travailleurs saisonniers embauchés dans les exploitations agricoles du sud-ouest des États-Unis. Des mouvements en sens inverse, parfois organisés par les autorités des États-Unis, ont également ramené plusieurs vagues d'émigrés au pays en période de basse conjoncture économique. La suppression du programme *Bracero* au début des années 60, sous la pression d'associations religieuses et d'organisations syndicales aux États-Unis, n'a pas mis fin à la tendance à la hausse des flux migratoires : l'émigration définitive du Mexique a constamment augmenté au cours des quarante dernières années, atteignant quelque 360 000 sorties nettes par an entre 1995 et 2000 (graphique 31, partie A). En fait, durant la seconde moitié des années 90, le Mexique a connu le plus fort taux d'émigration de tous les pays de l'OCDE (et de loin) et l'un des plus élevés au monde (graphique 32). Ainsi, en 2000, les États-Unis dénombraient parmi leurs résidents 8.5 millions de personnes nées au Mexique, ce qui représentait environ 30 pour cent de la population étrangère présente sur leur territoire et près de 9 pour cent de la population mexicaine. D'après une enquête démographique, en 1997, 18 pour cent des ménages mexicains comptaient dans leur proche entourage au moins un parent ayant émigré à un moment ou à un autre aux États-Unis.

Les flux migratoires sont de nature diverse, notamment du point de vue de la durée de séjour et de l'ampleur des retours. Certains émigrants s'installent aux États-Unis à titre temporaire, d'autres s'y fixent de façon définitive. Les migrants temporaires quittent leur pays pour quelques jours ou quelques mois, mais ils considèrent le Mexique comme leur principal lieu de résidence : il s'agit souvent de migrants « circulaires » qui ont l'habitude d'aller travailler pour de courtes périodes aux États-Unis, l'exemple classique étant celui du travailleur agricole allant louer ses services de l'autre côté de la frontière au moment des récoltes. D'autres migrants se considèrent au contraire comme des résidents

Graphique 31. Flux migratoires entre le Mexique et les États-Unis
Moyennes annuelles



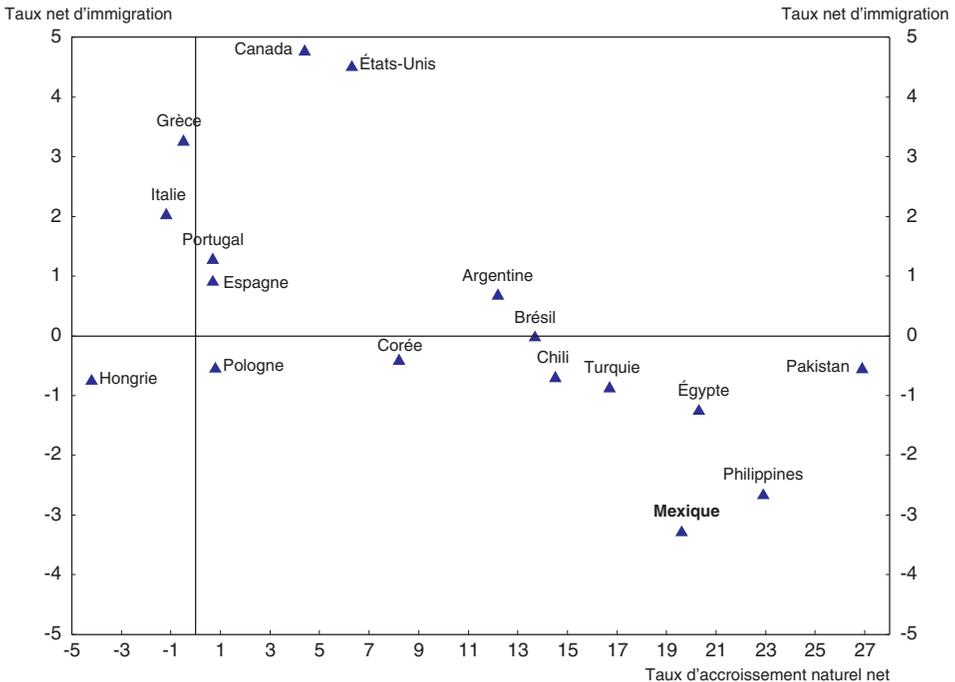
1. Pour les années 1960 à 1995, les estimations des intervalles sont fournies par le ministère des Relations extérieures ; pour les années 1996 à 2000, les estimations viennent de la CONAPO.

2. Concerne tous les flux temporaires de personnes résidant au Mexique, dont la plupart traversent la frontière pour aller travailler.

Source : CONAPO, *Études des migrations à la frontière nord (EMIF)* ; ministère des Relations extérieures, *Étude binationale sur les migrations entre le Mexique et les États-Unis, 1997*.

Graphique 32. **Immigration nette et accroissement naturel de la population dans plusieurs pays membres et non membres de l'OCDE¹**

Taux pour 1 000 habitants 1995-2000

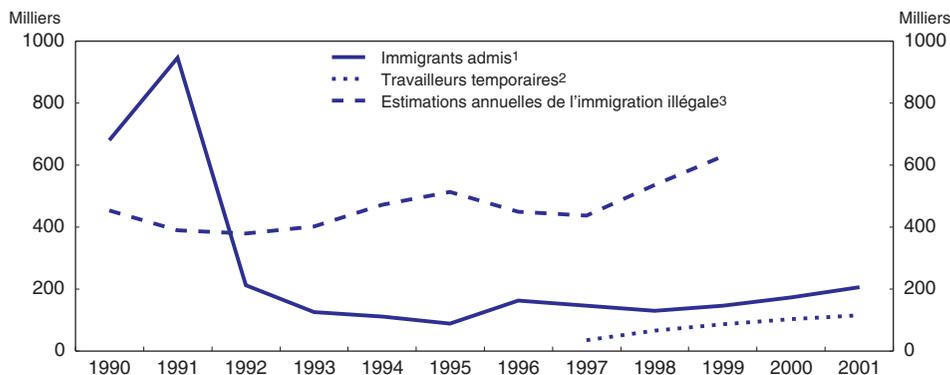


1. Le taux d'immigration net est le nombre d'immigrants moins le nombre d'émigrants par rapport à la population moyenne du pays. Le taux d'accroissement naturel est le nombre annuel de naissances moins le nombre annuel de décès par rapport à la population moyenne.

Source : OCDE, SOPEMI ; Division de la population de l'ONU.

permanents des États-Unis, même s'ils reviennent régulièrement en visite au Mexique¹²⁷. Bien souvent, cependant, la distinction entre ces deux schémas de migration est plus une question de degré que de type, car un émigrant peut commencer par occuper un certain nombre d'emplois temporaires aux États-Unis et, de fil en aiguille, y séjourner plus longtemps avant de décider en fin de compte d'y élire domicile. D'après l'Etude binationale sur les migrations entre le Mexique et les États-Unis (1997), les flux nets auraient dû décroître dans la seconde moitié des années 90, alors que la pression démographique s'atténuait, mais il n'en a rien été, et ils sont restés à un niveau à peu près aussi élevé qu'au début de la décennie, révélant ainsi l'inertie du phénomène migratoire liée à la constitution de filières et aux difficultés économiques rencontrées par le Mexique après la crise du peso en 1995. Une autre enquête, sur les migrations à la frontière nord

Graphique 33. Flux bruts d'immigration de Mexicains aux États-Unis, par statut



1. Exercices budgétaires. Personnes autorisées à résider de façon permanente aux États-Unis. Y compris aussi bien les nouvelles entrées et les modifications du statut antérieur (travailleurs temporaires, sans papier, étudiants).

2. Exercices budgétaires. Y compris les visiteurs et les détachements de salariés entre entreprises.

3. Estimation des entrées brutes pour les années civiles.

Source : Département de la Justice des États-Unis, Immigration and Naturalization Service (INS).

(EMIF, voir annexe IV), évalue les flux temporaires de résidents mexicains (qui s'ajoutent aux flux migratoires définitifs) à environ 540 000 sorties par an en moyenne depuis 1993, avec 470 000 retours, sans qu'aucune tendance n'apparaisse nettement (graphique 31, partie B). On sait en revanche que l'émigration temporaire motivée par le travail est généralement en recul et, en 2000-2001, elle a été inférieure à l'immigration de retour¹²⁸.

Les migrants diffèrent aussi par leur statut. Bien qu'il soit par définition difficile à estimer, le nombre de migrants mexicains en situation irrégulière – ceux qui sont entrés aux États-Unis sans autorisation ou qui y sont restés après l'expiration de leur visa – est très élevé. D'après le Conseil national mexicain pour la population (CONAPO, 2001), ils étaient 3.5 millions sur les 8.5 millions de personnes nées au Mexique qui résidaient aux États-Unis en 2000, tandis que de l'autre côté de la frontière, l'Immigration and Naturalization Service (INS) les estimait à 4.8 millions sur un total de 9.1 millions de natifs du Mexique. L'immigration légale permanente aux États-Unis s'est considérablement accrue au début des années 90, principalement du fait des régularisations massives qui ont eu lieu à partir de 1986, mais il semble que les entrées illégales alimentent l'essentiel des flux migratoires depuis 1992, affichant une tendance à la hausse (graphique 33). Quant aux flux temporaires/circulaires, les deux tiers des Mexicains qui franchissaient la frontière n'avaient pas de papiers en règle à la fin des années 90¹²⁹. Au total, ce sont ainsi 3.9 millions de Mexicains en situation irrégulière qui ont été appréhendés aux États-Unis par la patrouille des frontières entre 1999 et 2001.

Un certain nombre de personnes nées au Mexique ont par ailleurs acquis la nationalité des États-Unis, encore que la naturalisation soit moins fréquente dans cette communauté que chez d'autres immigrants. En 2000, 20 pour cent des natifs du Mexique résidant aux États-Unis étaient naturalisés, contre 37 pour cent en moyenne parmi les autres populations d'origine étrangère – ce qui tient sans doute à la proximité géographique des deux pays et par conséquent aux liens culturels durables que les migrants mexicains peuvent conserver avec leur lieu d'origine.

Le profil des émigrants change

L'étude effectuée conjointement en 1997 par l'administration du Mexique et celle des États-Unis distingue deux grands types de migrants : ceux qui traversent la frontière pour une durée limitée, généralement des hommes jeunes et peu instruits qui travaillent dans le secteur agricole pour de maigres salaires, et ceux qui vont s'installer durablement aux États-Unis, c'est-à-dire les résidents permanents, qui ont plus de points communs avec l'ensemble de la population américaine, parce qu'ils se répartissent de façon plus équilibrée entre les deux sexes et qu'ils ont un niveau d'instruction plus élevé que les migrants temporaires (tableau 13). Avec le temps, cependant, bien que l'on ne puisse s'appuyer sur une seule source suffisamment complète et fiable pour analyser le profil des migrants mexicains, les diverses données dont on dispose (voir annexe IV) donnent à penser que la typologie des migrants est en train d'évoluer.

Les migrants mexicains proviennent encore pour l'essentiel de quelques États traditionnels d'émigration ainsi que des zones rurales, même si leur origine s'élargit aujourd'hui de plus en plus à d'autres parties du territoire national et aux centres urbains. Entre 1998 et 2001, 42 pour cent des migrants temporaires étaient originaires des États de l'ouest du pays¹³⁰ – Zacatecas, Michoacán, Guanajuato, Nayarit et Durango, principalement –, qui représentaient une fraction bien plus réduite de la population totale. L'émigration est en constante hausse dans quelques États du centre et du Sud, tels que Puebla et Oaxaca, peu concernés par ce phénomène jusque dans les années 80, et dans l'État de Mexico. Avec l'urbanisation progressive de la population mexicaine, les villes sont devenues la principale source des flux migratoires depuis les années 80, y compris dans le groupe des migrants temporaires, où les urbains sont désormais proportionnellement aussi nombreux que dans la population totale¹³¹.

Parallèlement à la diversification des régions d'origine, la structure professionnelle des migrations est aussi en train d'évoluer. Les migrants temporaires sont certes plus nombreux, de nos jours encore, à travailler dans le secteur agricole, avant de partir puis de l'autre côté de la frontière, que la moyenne de leurs concitoyens, mais le rapport tend à diminuer (un sur trois en 2000-2001 contre un sur deux au début des années 90). D'autre part, les migrants permanents sont

Tableau 13. **Caractéristiques des migrants nés au Mexique par rapport à la population mexicaine et à celle des États-Unis**

Caractéristiques	Population résidente mexicaine ¹	Mexico ENADID 1997	EMIF 1998/2001 ²		Population résidant aux États-Unis Recensement 2000	
		Population ayant travaillé ou travaillant aux États-Unis à la date de l'enquête	Migrants allant aux États-Unis	Mexicains migrants revenant des États-Unis	Nés au Mexique	Résidents totaux
A. Caractéristiques démographiques						
Âge (médian)	22.0	32.6	35.3
Âge (moyen)	26.0	..	34.0	33.0
Proportion d'hommes	48.8	83.6	79.5	87.3	54.2	49.1
B. Niveau de formation³						
Années (moyenne)						
Primaire achevé	35.0	40.7	25.1	28.1	16.5	1.6
Primaire et premier cycle du secondaire achevés ⁴	38.7	41.6	48.5	54.0	31.9	7.5
Second cycle du secondaire achevé ⁴	12.7	10.4	}26.4	}17.9	38.2	40.0
Tertiaire	12.5	6.1			13.5	51.0
Non précisé	1.0	1.2		
C. Population active⁵						
Taux d'activité totale	54.5	82.4	69.2	67.2
Homme	75.1	87.4	74.7
Femme	35.9	47.7	60.2
Taux de chômage	1.9	7.3	4.0
Secteur d'emploi						
Agriculture	17.9	..	35.7	33.2	13.3 ⁵	2.4
Construction/secteur manufacturier	24.8	..	22.6	29.6	36.2 ⁵	22.1
Services	57.3	..	41.3	36.9	50.5 ⁵	75.4

1. Pour les parties A et B la source des données est le recensement mexicain de 2000. Pour la partie C, la source des données est l'enquête nationale sur l'emploi de 2002 (ENE).

2. Correspond aux périodes allant du 11 juillet 1998 au 10 juillet 2001. Pour les parties A et B, l'ensemble des émigrants. Pour la partie C, seulement les travailleurs émigrants.

3. Niveau de formation des 25 ans et plus, sauf pour l'EMIF, où le niveau de formation concerne les 12 ans et plus.

4. Dans le cas de l'EMIF y compris l'enseignement tertiaire.

5. Étude de la population courante, mars 2000 pour les personnes nées au Mexique.

Source : INEGI ; CONAPO ; US Census Bureau.

bien plus susceptibles de trouver un emploi dans le bâtiment et l'industrie ou les services que les migrants temporaires (tableau 13)¹³². La Californie demeure le premier lieu de destination de l'émigration mexicaine, avec environ la moitié des flux, devant le Texas et l'Illinois, mais depuis que les contrôles à la frontière et

d'autres mesures répressives visant l'immigration clandestine y ont été considérablement renforcés, d'autres États commencent à absorber une part plus importante des entrées.

De plus en plus également, la durée de séjour des migrants aux États-Unis tend à s'allonger. D'abord, la part de ceux qui s'y installent s'accroît, comme en témoignent les données de flux mentionnées précédemment. Les enquêtes démographiques montrent aussi que le taux de retour au pays est en baisse dans les cohortes les plus récentes¹³³. Dans l'État de Guanajuato, par exemple, sur dix personnes ayant émigré à l'étranger, huit avaient élu domicile aux États-Unis au cours des années 90¹³⁴. En outre, le mouvement de migration circulaire semble également s'être ralenti, la part des Mexicains qui franchissent pour la première fois la frontière étant désormais de plus en plus importante dans le volume total des sorties¹³⁵. Ensuite, la durée moyenne des séjours temporaires s'allonge. Alors que les travailleurs saisonniers agricoles passaient autrefois sept mois environ dans le pays voisin, il n'est pas rare aujourd'hui qu'ils prolongent leur séjour en combinant leur travail saisonnier avec des emplois temporaires dans d'autres secteurs. Les migrants d'origine urbaine tendent eu aussi à rester plus longtemps hors du pays : 22 mois en moyenne d'après une enquête menée à Mexico (Lozano, 2000). Un certain nombre de facteurs expliquent cette évolution, en particulier les campagnes de régularisation massives qui ont débuté en 1986 aux États-Unis, la mécanique du regroupement familial, le renforcement des contrôles à la frontière qui rend le passage beaucoup plus difficile et plus coûteux, et la diversification des emplois exercés par les migrants. Bien que les migrations temporaires soient encore essentiellement masculines, quatre émigrants sur cinq étant des hommes à la fin des années 90, les Mexicaines sont de plus en plus nombreuses à prendre le chemin des États-Unis, très souvent dans le but de s'installer durablement dans ce pays.

En règle générale, les migrants mexicains ne sont pas issus des couches socio-économiques les plus défavorisées ni des régions les plus déshéritées du pays. D'après le CONAPO (2002), 26 pour cent seulement des 386 municipalités les plus marginalisées connaissent un taux de migration internationale élevé ou très élevé¹³⁶. Ainsi, les municipalités indiennes, souvent parmi les plus défavorisées, ne contribuent que très peu aux migrations internationales. Les migrants permanents sont nettement plus instruits que les résidents mexicains (tableau 13). Quant aux migrants temporaires, ceux qui étaient revenus des États-Unis en 1997 étaient moins instruits que le Mexicain moyen, situation reflétant pour partie celle des régions traditionnelles d'émigration dans le domaine de l'éducation, mais leur niveau d'instruction s'est nettement amélioré dans les années 90, devenant alors équivalent en moyenne, dans les mêmes classes d'âge, à celui des natifs du Mexique résidant aux États-Unis¹³⁷. La migration temporaire draine aussi aujourd'hui des Mexicains instruits vivant en milieu urbain qui vont aux États-Unis pour augmenter leur revenu – même s'ils occupent de l'autre côté

de la frontière les mêmes emplois peu qualifiés que leurs concitoyens (Lozano Ascencio, 2000).

Quitter le Mexique exige de disposer d'un certain pécule non seulement pour le voyage, mais aussi pour l'entretien de la famille restée au pays jusqu'à ce que les premières sommes épargnées sur les salaires puissent être rapatriées. À plus forte raison lorsque le migrant ne peut compter sur un réseau familial déjà installé aux États-Unis. C'est pourquoi ceux qui n'ont pas de « connexions » migrent généralement à l'intérieur du pays, par exemple vers la frontière nord, où ils peuvent trouver du travail dans les *maquiladoras*, ou bien, comme de nombreux Indiens, vers les régions agricoles du nord où ils se font embaucher comme *jornaleros* (journaliers), certains d'entre eux décidant ensuite de franchir la frontière lorsqu'ils ont accumulé suffisamment d'argent et d'informations pour le faire. D'après les données disponibles, en effet, l'expérience de la migration interne rend plus probable le départ vers l'étranger¹³⁸.

Politiques migratoires¹³⁹

De nombreuses politiques ont un effet déterminant sur les flux migratoires, y compris les politiques économiques mises en œuvre dans les pays d'origine et de destination. Nous nous intéresserons ici tout d'abord aux politiques migratoires à proprement parler, avant d'aborder les aspects économiques des migrations.

Émigration du Mexique vers les États-Unis

Les politiques en vigueur aux États-Unis en matière d'immigration influent sur l'émigration mexicaine vers ce pays. Certes, on peut débattre de l'ampleur des effets qu'elles exercent sur le niveau des flux, mais leur incidence sur la nature de ces flux est indiscutable. Dans un passé récent, les deux principales lois votées dans ce domaine ont tenté de réduire l'immigration illégale. Ainsi, l'Immigration Reform and Control Act (IRCA), adopté en 1986, a augmenté le budget de l'Immigration National Service et les ressources affectées au contrôle des frontières, et créé des sanctions contre les employeurs qui engagent sciemment des travailleurs sans papiers, tout en organisant la régularisation de près de trois millions d'immigrants illégaux sur un nombre total alors estimé à cinq ou six millions, dont les deux tiers environ d'origine mexicaine. Dix ans plus tard, cependant, l'IRCA n'avait pas réussi à mettre un terme à l'immigration clandestine, et une nouvelle réforme, l'Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act, a donc été adoptée, en 1996, en même temps que d'autres textes législatifs ayant trait à la protection sociale¹⁴⁰ et à la lutte contre le terrorisme, afin de renforcer certaines des dispositions antérieures, notamment en ce qui concerne les amendes infligées aux passeurs et aux personnes entrant sans autorisation sur le territoire, les possibilités d'expulsion et les effectifs de la patrouille des frontiè-

res, dont le doublement était prévu pour 2001 (voir ci-après). Ces nouvelles mesures n'ont eu qu'un effet limité, et les entrées illégales se sont maintenues à des niveaux très élevés, venant gonfler encore davantage le contingent des clandestins mexicains aux États-Unis.

L'insuffisance des flux d'immigration autorisés aux États-Unis – par rapport aux besoins de main-d'œuvre peu qualifiée de ce pays et aux apports de travailleurs migrants – et le fait que les sanctions prévues à l'encontre des employeurs sont rarement appliquées expliquent en grande partie pourquoi les efforts déployés pour juguler l'immigration clandestine ont échoué. Seule une petite fraction des immigrants permanents qui arrivent aux États-Unis y viennent spécialement pour le travail (au maximum 7 300 Mexicains, pour la plupart hautement qualifiés), le regroupement familial étant le principal motif de la grande majorité des entrées (196 000 en 2001), même s'il va de pair avec une autorisation de travailler. D'autre part, le nombre de Mexicains autorisés à entrer aux États-Unis avec un visa temporaire était également assez restreint jusqu'en 1997, et s'il a augmenté depuis lors, passant à environ 115 000 en 2001, il est encore loin du niveau auquel on estime les flux d'immigrants illégaux (graphique 33). Deux tiers des travailleurs temporaires entrent aux États-Unis pour occuper un emploi peu qualifié dans le secteur agricole (visas H2A) et de plus en plus aussi dans d'autres secteurs (visas H2B). Les immigrants mexicains hautement qualifiés, qui ne représentaient qu'un dixième environ des travailleurs temporaires en 2001, sont admis sur le territoire des États-Unis avec un autre type de visa (H1B). Depuis 1994, les migrants hautement qualifiés peuvent entrer aux États-Unis en vertu des dispositions du chapitre 16 de l'ALENA, mais contrairement aux Canadiens, les Mexicains se voient appliquer un quota annuel d'admissions (fixé à 5 500 personnes), qui n'a cependant aucun caractère contraignant et doit être supprimé en 2004.

En ce qui concerne l'avenir des migrations, l'Office of Labour Statistics des États-Unis estime que le pays se trouvera confronté à une pénurie de main-d'œuvre au cours des années à venir, et qu'un peu plus de la moitié des emplois créés ne nécessiteront qu'un minimum de formation et un niveau d'instruction inférieur au secondaire. Par conséquent, avec une population d'âge actif au Mexique qui augmente de 1.3 million de personnes par an¹⁴¹, et des écarts de salaire qui resteront sans doute importants (voir ci-après), les flux migratoires du Mexique vers les États-Unis devraient continuer de s'amplifier.

Longtemps adeptes d'une position non interventionniste à l'égard des flux migratoires avec les États-Unis, les autorités mexicaines ont commencé à s'intéresser de plus près à la question dans les années 90, et plus particulièrement depuis que l'ALENA est entré en vigueur. Ainsi, bien que le Mexique n'ait pas de « politique migratoire » à proprement parler, il s'efforce de poursuivre certains objectifs concernant la situation des Mexicains résidant aux États-Unis, d'une part, et les mouvements migratoires, de l'autre.

Les autorités mexicaines ont toujours veillé à protéger les droits des Mexicains installés aux États-Unis, mais depuis le milieu des années 90, les efforts déployés pour améliorer la situation de cette communauté se sont nettement intensifiés. À la fin de 1996, la Constitution mexicaine a été modifiée pour permettre aux Mexicains expatriés de prendre la nationalité de leur pays d'accueil sans pour autant perdre leur nationalité d'origine : ceux qui se font naturaliser peuvent donc maintenant exercer des droits politiques aux États-Unis tout en restant citoyens du Mexique. Le réseau des services consulaires mexicains aux États-Unis a été progressivement développé pour fournir l'assistance la plus large possible aux Mexicains en visite ou établis dans ce pays, et en particulier pour faciliter leur accès au système judiciaire. Ces consulats délivrent aussi des cartes d'immatriculation consulaire (*matricula consular*) aux immigrants mexicains, en situation régulière ou non. La nouvelle carte d'immatriculation consulaire est une carte d'identité élaborée qui contient un grand nombre d'information codées et assure ainsi une sécurité accrue. Les cartes d'identité pour les Mexicains à l'étranger existent depuis plus d'un siècle. Elles ont été réintroduites par les consulats mexicains aux États-Unis après l'établissement du programme bilatéral en 2002. En août 2003, la carte d'immatriculation consulaire était acceptée comme une carte d'identité valable par la police dans 14 États et 100 villes, en particulier pour obtenir un permis de conduire, ainsi que par 100 établissements bancaires pour l'ouverture d'un compte¹⁴². Outre cette aide « juridique », les autorités mexicaines ont créé au début des années 90 un programme pour la communauté mexicaine expatriée – devenu aujourd'hui l'Institut pour les Mexicains à l'étranger – qui vise à institutionnaliser les relations avec la communauté d'émigrants et ses organisations, grâce à des d'activités associatives, éducatives et culturelles et à la création d'un réseau de services culturels, de santé et d'information. Ce programme a aussi pour but de développer les relations commerciales entre Mexicains et Mexicains-Américains par l'intermédiaire du Conseil pour la promotion de l'entreprise. En outre, étant donné le rôle qu'ils jouent dans leur milieu d'origine et le volume des fonds qu'ils rapatrient, certains groupes de Mexicains résidant aux États-Unis militent aussi aujourd'hui pour conserver leur droit de vote au Mexique, mais la question est pour le moment en suspens.

S'agissant des flux migratoires, l'attitude des autorités mexicaines a évolué au fil du temps dans le sens d'un dialogue plus étroit avec les autorités des États-Unis et de la reconnaissance d'une certaine forme de responsabilité. L'Étude binationale sur les relations entre le Mexique et les États-Unis (1997), que les deux pays ont décidé d'entreprendre en 1994 pour analyser la nature, les causes et les conséquences des migrations sur leur territoire respectif, illustre cette nouvelle attitude. Après les élections de 2000 au Mexique, la question des migrations est devenue une priorité pour la nouvelle administration, et en février 2001 les présidents des deux pays ont arrêté un plan d'action bilatéral dans ce domaine, articulé autour de cinq points :

- régularisation d'environ 3.5 millions de Mexicains vivant sans autorisations aux États-Unis ;

- création d'un programme conjoint de travailleurs temporaires sur le modèle de celui mis en place entre le Mexique et le Canada dans le secteur agricole¹⁴³ ;
- augmentation du nombre de visas d'immigrant délivrés aux Mexicains ;
- sécurisation accrue de la frontière par des interventions coordonnées, en particulier pour éviter les accidents mortels et combattre le trafic d'êtres humains ;
- promotion de projets de développement dans les principales régions mexicaines d'émigration.

En ce qui concerne la sécurité de la zone frontalière, les autorités mexicaines ont pris un certain nombre de mesures depuis quelques années. Des progrès ont été accomplis sur certains points relatifs aux migrations vers le Mexique (voir la section ci-après), mais pour le reste, les choses n'ont guère avancé, les négociations en vue d'un accord bilatéral avec les États-Unis sur la question des migrations ayant été interrompues à la suite des événements du 11 septembre 2001. Si l'idée d'un programme de travailleurs temporaires a été abandonnée aux États-Unis, du côté mexicain, en revanche, le ministère du Travail prépare actuellement un plan destiné à mieux organiser le recrutement des travailleurs temporaires admis aux États-Unis avec des visas H2A et H2B, afin de mettre un terme aux agissements abusifs souvent dénoncés, notamment en ce qui concerne les sommes exorbitantes réclamées pour l'obtention des visas, des intermédiaires auxquels les employeurs potentiels ont l'habitude de s'adresser pour embaucher des migrants¹⁴⁴. L'objectif est de permettre à tous ceux qui souhaitent aller travailler aux États-Unis de publier une annonce à cette fin par l'intermédiaire d'un service de diffusion d'offres et de demandes d'emploi par Internet ou par téléphone (à l'image des systèmes Chambanet et Chambatel qui fonctionnent déjà pour le marché intérieur). Tout en réduisant les risques de fraude et le coût des intermédiaires pour les employeurs américains, ce système permettrait aux travailleurs d'être informés de leurs droits une fois arrivés dans le pays voisin. Le gouvernement mexicain a également pris d'autres mesures en vue de réduire le coût des transferts de fonds pour les migrants et de favoriser l'investissement d'une partie de ces sommes dans les régions d'origine (voir ci-après).

Les chances de parvenir prochainement à un accord sur les migrations avec le gouvernement des États-Unis étant sérieusement compromises, il semble que les autorités mexicaines aient maintenant décidé de réorienter leur stratégie et de se tourner davantage vers la base, c'est-à-dire vers la société américaine, pour essayer d'y trouver des appuis. Délaissant le niveau fédéral, elles privilégient aussi de plus en plus l'action à l'échelon des États fédérés (voire des municipalités). Des deux côtés de la frontière, les questions migratoires relèvent en principe des pouvoirs fédéraux, mais dans la réalité, les effets des migrations se font surtout sentir au niveau des États fédérés (et au niveau local), et c'est donc là que l'on assiste à un transfert de compétences de plus en

plus large dans certains domaines, par exemple en matière de protection sociale aux États-Unis et d'éducation au Mexique. Les États mexicains qui alimentent traditionnellement les migrations s'efforcent désormais de recueillir davantage d'informations sur le phénomène et cherchent à intervenir plus activement par l'intermédiaire de services spécialisés¹⁴⁵. Ces services ont pour mission : i) d'encourager les migrants potentiels à rester au Mexique par des actions de développement dans leur région d'origine ; ii) d'établir des relations culturelles et commerciales entre les lieux de départ et les clubs de migrants aux États-Unis ; iii) d'améliorer l'état sanitaire des populations de migrants dans les deux pays ; iv) de promouvoir la mise en place de programmes d'attribution de visas temporaires au Canada et aux États-Unis ; v) de s'employer à faire baisser le coût des transferts de fonds effectués par les migrants. Les objectifs de la politique mexicaine à l'égard des flux d'émigration n'ont pas été clairement énoncés et l'administration fédérale comme les administrations des États semblent vouloir à la fois réduire ces flux et maintenir « la porte ouverte » vers les États-Unis.

Immigration

La politique du Mexique en matière d'immigration a pour cadre juridique la loi générale sur la population. Les relations de parenté et les qualifications professionnelles sont les principaux critères d'admission, mais faute de précisions dans les textes quant aux objectifs visés et aux procédures à suivre, les autorités mexicaines disposent en fait dans ce domaine d'une grande liberté d'action. Les immigrants hautement qualifiés originaires des autres pays membres de l'ALENA, c'est-à-dire États-Unis et Canada, qui ont été 170 000 à entrer au Mexique en 2000, bénéficient d'un régime préférentiel¹⁴⁶. De façon plus générale, il est assez facile pour les travailleurs hautement qualifiés et beaucoup plus difficile pour les autres d'être admis sur le territoire mexicain. Les premiers peuvent passer la frontière avec deux types de visas : un visa de « non-immigrant » pour un séjour temporaire ou un visa d'« immigrant » délivré au départ pour une période d'un an et qui peut donner droit à un statut permanent après cinq ans de résidence. Ces visas sont octroyés sur une base sectorielle, la règle générale étant qu'il ne doit pas y avoir plus d'un travailleur étranger pour neuf travailleurs mexicains dans une entreprise. Il en a été délivré environ 22 500 en 2002. Quant aux travailleurs peu qualifiés, la main-d'œuvre saisonnière qui vient du Guatemala pour travailler dans les exploitations agricoles des États du sud du Mexique est couverte par des autorisations spéciales (il n'existe pas de véritable programme de travailleurs invités) ; en 2002, environ 39 000 personnes sont entrées en tant que travailleurs temporaires agricoles¹⁴⁷.

Les flux d'immigrés clandestins qui franchissent la frontière guatémaltèque à destination du Mexique ou des États-Unis sont très importants et les autori-

tés mexicaines font tout leur possible pour essayer d'en réduire l'ampleur par des mesures d'expulsion. La loi générale sur la population, qui encadre la politique d'immigration, a été remaniée pour alourdir les peines qui punissent les trafics liés aux migrations. Lancée en 1996, la conférence régionale sur les migrations, connue sous le nom de « processus de Puebla », qui vise à instituer entre les gouvernements des pays d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale une coopération autour du problème des migrations (et de la question des droits de l'homme des migrants), a essentiellement eu pour résultat d'amener le Mexique et ses voisins du sud (le Guatemala et dans une moindre mesure le Nicaragua) à renforcer leurs contrôles sur l'immigration clandestine. En outre, depuis l'adoption du *Plan Sur* en juillet 2001, le Mexique a également durci ses mesures de répression contre les migrations de transit en provenance d'Amérique centrale, et plusieurs milliers d'immigrants illégaux ont été rapatriés¹⁴⁸. En 2000 et 2001, deux campagnes de régularisation ont été organisées pour les immigrants résidant au Mexique depuis plus de deux ans, mais le nombre de dossiers traités paraît toutefois assez restreint par rapport aux quelque 150 000 Guatémaltèques qui, d'après les estimations, séjourneraient sans autorisation au Mexique (OCDE, 2003).

Aspects économiques des migrations

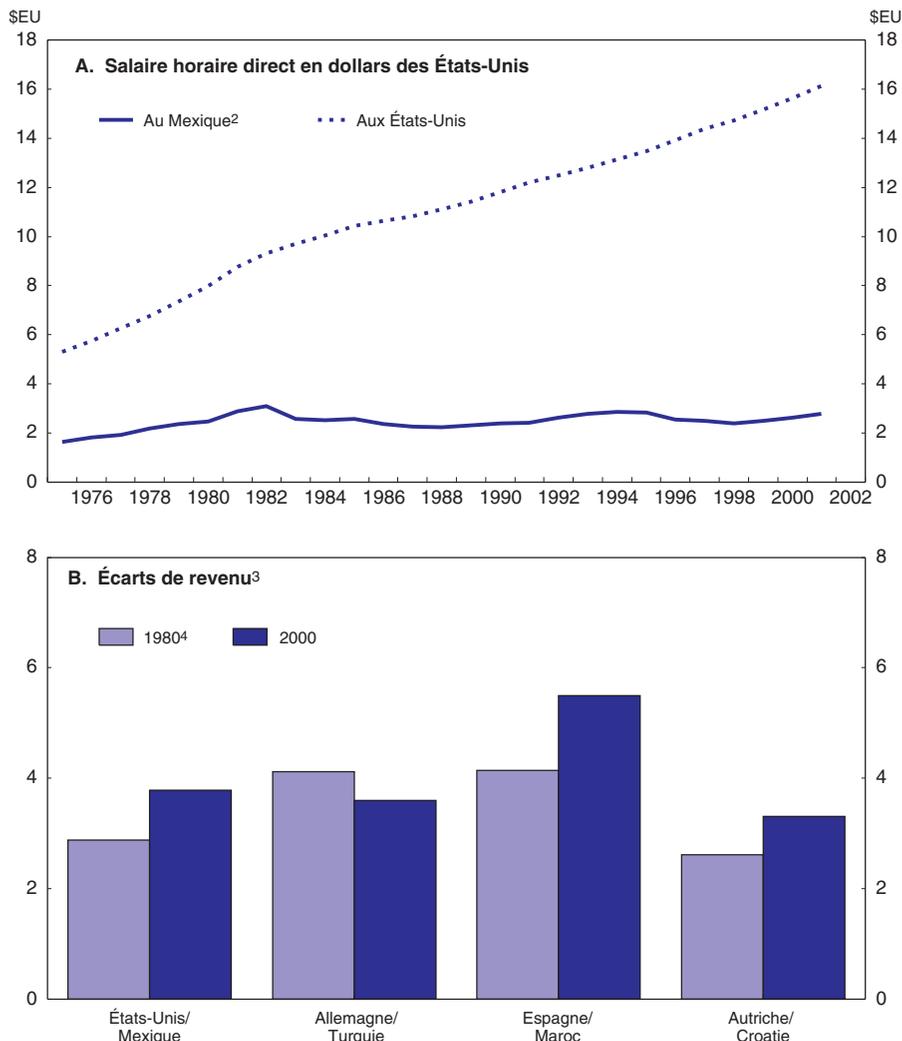
L'émigration du Mexique vers les États-Unis est principalement liée à des causes économiques. Dans la présente section, consacrée aux facteurs et aux conséquences économiques des migrations, nous examinerons tout d'abord cette question sous l'angle du marché du travail et du capital humain, avant de nous intéresser au coût de l'immigration clandestine et aux transferts de fonds effectués par les migrants : leur ampleur, leur impact, et pour finir les mesures adoptées pour en réduire le coût et en améliorer l'utilisation.

Marché du travail et capital humain

Incitations liées au marché du travail

Les écarts de salaire entre le Mexique et les États-Unis, déjà importants en 1980, n'ont pas cessé de se creuser depuis lors. En 2001, un ouvrier de l'industrie gagnait cinq fois plus aux États-Unis qu'au Mexique, pour chaque heure travaillée (graphique 34). La différence est encore plus grande si l'on prend pour référence les *maquiladoras*, où les salaires sont environ un tiers plus bas que dans le reste du secteur manufacturier. Quant aux gains, une enquête réalisée dans trois grands États d'émigration montre qu'à la fin des années 90, les salaires horaires moyens des Mexicains qui étaient partis travailler aux États-Unis étaient environ six fois plus élevés que ceux de leurs compatriotes restés dans leur région d'origine¹⁴⁹.

Graphique 34. **Salaire horaire dans le secteur manufacturier – Mexique et États-Unis¹**
Pour un ouvrier



1. Dans les rémunérations directes horaires entre tous les paiements effectués directement aux travailleurs avant les déductions sur les salaires de différents types.
2. Sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée.
3. Rapport entre le PIB par habitant en PPA courantes dans les pays nantis de l'OCDE et le PIB par habitant dans les pays d'origine.
4. 1990 pour l'Autriche/Croatie.

Source : Department of Labour des États-Unis, *International comparisons of hourly compensation costs for production workers in manufacturing* ; Organisation des Nations Unies, *Indicateurs du développement mondial 2002*.

Comme on pouvait s'y attendre étant donné ces écarts de salaire, le travail est le principal motif qui pousse les Mexicains à émigrer aux États-Unis, ce dont témoigne leur taux d'activité nettement plus élevé dans ce pays qu'au Mexique (cf. tableau 13 ci-dessus)¹⁵⁰. Ce flux de main-d'œuvre est conditionné par un ensemble de facteurs de rejet et d'attraction qui caractérisent le marché du travail de part et d'autre de la frontière. D'un point de vue historique, l'émigration trouve avant tout son origine aux États-Unis, où depuis des décennies les fermiers américains recrutent des travailleurs saisonniers mexicains pour les récoltes, concourant ainsi à la mise en place de filières migratoires agricoles dans certaines régions du Mexique (Binational Study, 1997). Depuis 1990, en outre, la forte croissance de la demande de main-d'œuvre faiblement qualifiée (et peu coûteuse) aux États-Unis, sur un marché du travail tendu, constitue un nouveau facteur d'attraction pour les travailleurs mexicains. Ces nouveaux besoins sont apparus en partie après la signature de l'ALENA, lorsque la libéralisation du commerce et de l'investissement a obligé les entreprises des États-Unis à se restructurer et à adapter leurs méthodes de production et d'organisation. Dans l'industrie de l'habillement, par exemple, après les restructurations qui ont eu lieu pour faire face à la concurrence accrue des exportations mexicaines, la part des travailleurs mexicains dans les effectifs du secteur a plus que doublé, passant à près de 20 pour cent en 2000 (Spener et autres, 2002)¹⁵¹. Spener et Capps (2001) mettent en évidence les liens étroits qui existent entre échanges de produits manufacturés et flux migratoires : les secteurs dans lesquels les exportations mexicaines ont connu la plus forte croissance aux États-Unis au cours des années 90 sont aussi ceux qui emploient le plus d'étrangers et de migrants nés au Mexique – et qui ont également enregistré le plus vif essor, ce qui témoigne d'une certaine complémentarité entre la libéralisation des échanges et de l'investissement, d'une part, et les migrations de main-d'œuvre, de l'autre¹⁵². La mise en place de réseaux qui peuvent aider les migrants à s'installer à leur arrivée et à trouver du travail semble aussi jouer un rôle déterminant (Munshi, 2002).

Depuis le milieu des années 80, cependant, les facteurs de rejet, résultant de la croissance démographique rapide des années 70, des crises économiques à répétition, et des redéploiements d'effectifs induits par les politiques structurelles, telles que la libéralisation des échanges et les privatisations, ainsi que de la restructuration de la petite agriculture paysanne dans le monde rural, ont aussi gagné en importance (annexe I.B). En l'absence d'un système d'indemnisation du chômage, la plupart des Mexicains n'ont pas d'autre choix que de travailler pour survivre ; dans ce contexte, le taux de chômage déclaré est donc resté assez bas, le plus souvent inférieur à 3 pour cent depuis 2000, après avoir fait un bond à 6 pour cent après la crise du peso (1995), mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'un accroissement de l'emploi souterrain et d'une baisse sensible des salaires réels. Au cours des années 90, moins de la moitié des emplois créés au Mexique l'ont été dans l'économie officielle (cf. chapitre I). La croissance

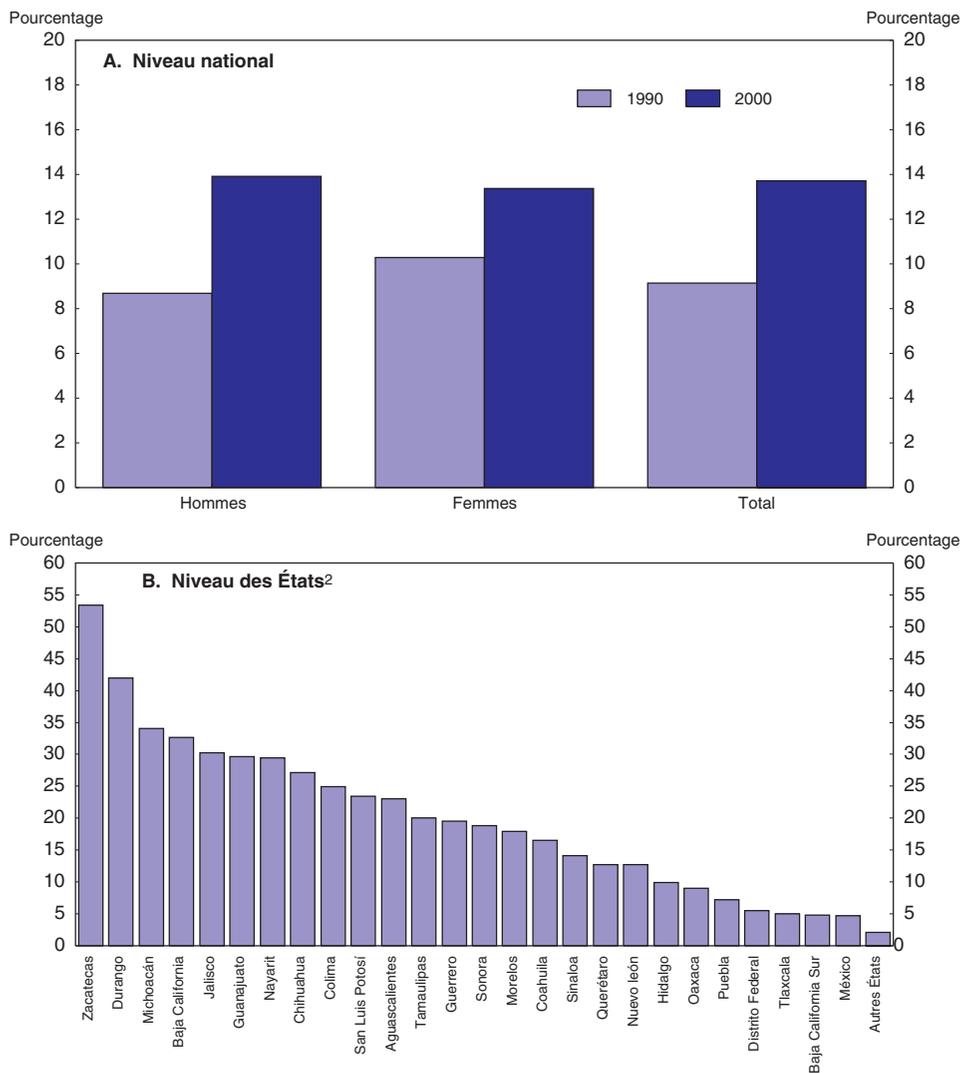
de l'emploi officiel a repris après la crise de 1995, au rythme de 500 000 créations nettes chaque année pendant cinq ans (d'après les registres de l'IMSS). Bien que les salaires réels aient augmenté régulièrement à la fin des années 90, cette hausse n'a pas suffi pour compenser la forte baisse enregistrée après la crise de 1995, de sorte qu'en 2000, ils étaient encore largement inférieurs à leur niveau de 1980 dans le secteur officiel¹⁵³. Pour la plupart des observateurs, les écarts de salaire entre le Mexique et les États-Unis constituent la principale cause de l'émigration, la situation de l'emploi au Mexique étant considérée comme un facteur secondaire – environ 85 pour cent des migrants temporaires qui ont séjourné aux États-Unis au cours de la période 1998-2001 avaient un emploi au Mexique avant de quitter le pays.

Effets sur le marché du travail

Logiquement, l'ampleur des flux migratoires n'est pas sans effet sur le marché du travail mexicain. En 2000, les travailleurs migrants nés au Mexique qui résidaient aux États-Unis représentaient l'équivalent de 13 pour cent de la population active mexicaine (graphique 35). Dans les quelques États les plus concernés par l'émigration, cette proportion va de 25 à plus de 50 pour cent. L'émigration permanente nette représentait 14 pour cent de l'ensemble des jeunes de 16 ans entrant dans la population active. Si ces migrants étaient restés au Mexique, la population active aurait crû à un rythme encore plus rapide (de 0.7 point de pourcentage par an) que celui observé entre 1990 et 2000.

Quoi qu'il en soit, on n'a guère analysé les conséquences de cette réduction de l'offre de main-d'œuvre jusqu'à présent. Étant donné le bas niveau du chômage visible, l'hypothèse la plus probable est que la contraction de l'offre de main-d'œuvre a réduit l'emploi dans le secteur informel plutôt que le chômage à proprement parler (c'est-à-dire le chômage déclaré). Elle a aussi vraisemblablement exercé une certaine pression à la hausse sur les salaires, les empêchant de diminuer encore davantage en termes réels. Du moins tel semble être le cas dans les régions traditionnelles d'émigration. Hanson (2003) constate que les écarts de salaires se sont creusés entre les différentes régions du Mexique au cours des années 90, les régions les mieux loties de ce point de vue étant celles qui ont accès aux flux d'échanges et d'investissements internationaux, et celles qui connaissent depuis longtemps une forte émigration. En outre, il semble que les migrations n'influent pas seulement sur le niveau des salaires, mais aussi sur leur distribution. Par rapport aux États-Unis, le Mexique se caractérise par une grande dispersion des salaires et un rendement élevé de l'enseignement¹⁵⁴ – l'une et l'autre s'étant encore accrues avec la libéralisation des échanges – ce qui donne à penser que les écarts de salaire entre les États-Unis et le Mexique s'atténuent à mesure que s'élève le niveau d'instruction. Cependant, contrairement à ce qu'on aurait pu croire dans ce contexte, les immigrants mexicains aux États-Unis, comme

Graphique 35. **Les travailleurs mexicains aux États-Unis**
En pourcentage de la population active mexicaine¹



1. 15 ans et plus au Mexique et 16 ans et plus aux États-Unis.

2. Estimations de l'OCDE. La population mexicaine résidant aux États-Unis a été répartie entre les États mexicains en utilisant les données fournies dans ENADID (1997). Le taux d'activité aux États-Unis des immigrants en provenance des différents États mexicains est supposé unique et égal à celui de l'ensemble des résidents nés au Mexique se trouvant aux États-Unis.

Source : INEGI, *XII Censo General de Poblacion y Vivienda 2000* et ENADID97 ; Census Bureau des États-Unis, *Census 2000*.

on l'a vu précédemment, sont en moyenne plus instruits que leurs compatriotes restés au pays. D'après Chiquiar et Hanson (2002), en 1990, les immigrés mexicains aux États-Unis étaient majoritairement représentés dans la catégorie des personnes ayant bénéficié de 12 à 15 ans de scolarité, ce qui correspond au second cycle du secondaire et au niveau juste au-dessus, c'est-à-dire, au Mexique, aux segments intermédiaire et supérieur de l'échelle des salaires. L'émigration ayant un coût élevé (voir la section sur l'immigration clandestine ci-après), on peut en effet en déduire qu'elle est probablement encore plus coûteuse, et donc dissuasive, pour les Mexicains moins instruits¹⁵⁵. Ainsi, en tapant dans le milieu de l'échelle des revenus au Mexique, l'émigration contribue sans doute à accentuer encore davantage la dispersion des salaires dans ce pays.

Y a-t-il un risque de fuite des cerveaux au Mexique ?

Alors que dans les pays de l'OCDE les politiques migratoires deviennent de plus en plus sélectives et prioritairement axées sur les qualifications, certains prétendent que les migrations de travailleurs qualifiés, manifestement bénéfiques pour les pays d'accueil, risquent de compromettre la capacité d'innovation dans les pays de départ, surtout s'il s'agit de pays en développement, et donc de limiter leurs perspectives de croissance et de rattrapage. Les conséquences négatives éventuelles de ces migrations tiendraient à la perte (au moins temporaire) de capital humain et de capacité productive, mais aussi à un moindre rendement des investissements publics dans l'enseignement supérieur, autrement dit à un gaspillage des ressources publiques. Selon un autre point de vue, on peut aussi considérer que les pays de départ peuvent profiter de diverses façons de l'émigration de leurs travailleurs hautement qualifiés. La possibilité d'émigrer peut inciter à accumuler des compétences dans l'espoir de tirer un meilleur rapport de son investissement en capital humain à l'étranger, mais aussi de le valoriser sur le marché national. En outre, les émigrants qualifiés reviennent parfois au pays, et ils disséminent alors autour d'eux les compétences acquises à l'étranger, tout en favorisant les échanges de connaissances et la coopération avec des institutions et des entreprises d'autres pays¹⁵⁶.

Par comparaison avec d'autres pays moins avancés, les Mexicains hautement qualifiés qui émigrent aux États-Unis ne sont pas très nombreux. Compte tenu de la dispersion relativement grande des gains (et des niveaux d'instruction) au Mexique, les diplômés universitaires de deuxième et troisième cycles sont relativement sous-représentés dans la diaspora mexicaine aux États-Unis. En 2000, il y avait 4 pour cent de personnes hautement qualifiées parmi les résidents des États-Unis de plus de 20 ans nés au Mexique, contre 13 pour cent dans la population mexicaine correspondante. Les cadres et spécialistes ne représentent que 6 pour cent des travailleurs mexicains aux États-Unis, alors qu'ils constituent respectivement 39 et 26 pour cent des travailleurs immigrés originaires d'Asie et

d'Afrique. Parmi les étudiants, qui sont souvent l'une des principales composantes des migrations internationales de main-d'œuvre de haut niveau, le nombre de Mexicains est également faible, malgré une progression sensible depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA (12 500 en 2001-2002, dont 4 400 au niveau de l'enseignement supérieur de troisième cycle, soit environ 3 pour cent du nombre d'étudiants de même niveau au Mexique)¹⁵⁷. On ne dispose guère d'informations sur la propension au retour des Mexicains hautement qualifiés, mais comme il s'agit des immigrants qui s'intègrent le plus facilement dans la société américaine, on peut penser qu'ils sont aussi les plus enclins à y rester. En 2000, 40 pour cent des Mexicains hautement qualifiés qui vivaient aux États-Unis avaient déjà acquis la nationalité de ce pays.

Comme le niveau d'instruction au Mexique est relativement bas, l'émigration vers les États-Unis semble prélever une part non négligeable des diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui donne à penser qu'il en résulte peut-être une certaine « fuite des cerveaux ». D'après les estimations officielles mexicaines (CONAPO), parmi les résidents des États-Unis nés au Mexique, les titulaires d'une licence (*licenciatura*) ou d'un diplôme de niveau supérieur représentaient 6 pour cent de la population mexicaine ayant une formation équivalente en 2000. Les travaux d'Adams (2003) effectués à partir du recensement aux États-Unis aboutissent à un chiffre un peu plus élevé, avec une proportion de natifs mexicains diplômés de l'enseignement supérieur équivalant à plus de 16 pour cent de la population correspondante au Mexique¹⁵⁸. Par comparaison, dans 14 des 20 pays pour lesquels on dispose de données comparables, moins de 10 pour cent des diplômés de l'enseignement supérieur ont émigré aux États-Unis. Dans quelques pays d'Amérique latine de taille plus réduite, toutefois, cette proportion dépasse 25 pour cent.

Outre les écarts de salaire, les mauvaises conditions de travail au Mexique et les perspectives de carrière plus attrayantes qui s'offrent aux États-Unis sont des facteurs déterminants de la décision d'émigrer, avant la simple possibilité de trouver un emploi (avec la libéralisation des échanges et l'entrée en vigueur de l'ALENA, la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée a sensiblement augmenté au Mexique). C'est le cas tout particulièrement dans les professions scientifiques, les activités de recherche et développement étant très peu développées au Mexique – avec une part de 0.4 pour cent du PIB en 1999, contre 2.2 pour cent en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE. En 2000, 15 pour cent des étudiants mexicains qui avaient bénéficié à un moment donné au cours des trois décennies précédentes d'une bourse pour faire des études de troisième cycle à l'étranger y étaient restés pour travailler, alors que moins de 2 pour cent de ceux qui avaient eu une bourse pour étudier au Mexique travaillaient à l'étranger, dont les deux tiers dans le domaine des mathématiques et des sciences naturelles (CONACYT, 2000). Les boursiers qui ne travaillent pas dans la fonction publique mexicaine ou dans des laboratoires de recherche une fois leurs études

terminées sont tenus de rembourser les sommes dont ils ont bénéficié (ce qu'ils font généralement), afin de limiter les investissements publics à fonds perdus. D'autre part, depuis 1991, le conseil national de la science et de la technologie (CONACYT) est responsable d'un programme qui complète les salaires des chercheurs la première année de leur retour au pays, initiative d'une ampleur toutefois limitée puisqu'elle ne finance environ que 200 chercheurs par an en moyenne.

Autres questions relatives au capital humain

Dans un pays d'émigration comme le Mexique, la fuite des cerveaux n'est probablement pas la seule question qui se pose en termes de capital humain. Tout d'abord, même s'ils ont un niveau de qualification faible ou intermédiaire, les migrants peuvent tirer parti de l'expérience professionnelle acquise aux États-Unis et devenir plus productifs qu'ils n'auraient été s'ils reviennent un jour au Mexique. Ensuite, la migration peut avoir une incidence sur le capital humain de l'ensemble de la famille, notamment au travers de l'enseignement.

Aux États-Unis, la plupart des Mexicains occupent des emplois peu qualifiés dans l'agriculture (un journalier agricole sur quatre est un Mexicain), l'industrie textile ou de l'habillement, le bâtiment, les services domestiques et de nettoyage, ou la restauration. Dans le cadre du Mexican Migration Project (MMP), une enquête conduite depuis 1982 des deux côtés de la frontière, Reyes (1997) montre que les migrants peu qualifiés qui occupent des emplois à bas salaire aux États-Unis, souvent sans autorisation, sont précisément ceux qui ont la plus forte probabilité de revenir au Mexique. Ces emplois, clandestins pour une large part – 88 pour cent des émigrants de retour au Mexique en 1998-1999 avaient travaillé illégalement aux États-Unis¹⁵⁹ –, se limitent généralement à des tâches répétitives et n'offrent guère de possibilités de formation. D'après l'enquête EDER, 6 pour cent seulement des anciens migrants avaient bénéficié d'une formation professionnelle aux États-Unis¹⁶⁰, ce qui tend à montrer les limites des perspectives d'amélioration à attendre de la migration en matière de capital humain. D'autre part, on ne peut pas non plus partir du principe que les compétences acquises à l'étranger pourront être transférées, car il faudrait pour cela que les migrants soient sûrs de retrouver au Mexique des emplois adéquats et qu'ils soient en outre disposés à continuer d'exercer le même type d'activité qu'aux États-Unis.

D'après les observations indirectes, cependant, les migrants revenus au pays bénéficient généralement de leur expérience en termes de reconnaissance professionnelle et de salaire. Ainsi que le montre l'enquête EREM (Papail, 2002), le cycle migratoire accélère le glissement d'une main-d'œuvre agricole à l'origine (avant l'émigration aux États-Unis) vers le commerce, les services et les transports. En règle générale, les migrants recensés dans le cadre de l'enquête MMP occupent des emplois légèrement plus qualifiés que ceux qu'ils avaient lors de

leur dernier séjour aux États-Unis, par exemple dans le secteur manufacturier. À l'aide des données de la même enquête, Zahniser et Greenwood (1997) montrent, en tenant compte d'un éventuel biais de sélection sur la période 1982-1996, que le bénéfice de l'expérience acquise aux États-Unis, exprimé en termes de gains, est environ huit fois celui de l'expérience acquise au Mexique¹⁶¹. Comme on pouvait s'y attendre, cet avantage est encore plus grand pour ceux qui sont restés plus ou moins dans le même domaine d'activité qu'aux États-Unis, car cela facilite le transfert des compétences. Cependant, l'enquête EREM donne à penser que la migration est surtout un moyen rapide de quitter le salariat pour devenir travailleur indépendant ou monter une petite entreprise (cas de 20 pour cent des anciens migrants salariés) – transition qui s'opère également chez les non-migrants, mais plus lentement – et que cela résulte davantage de l'épargne accumulée pendant l'exil que d'une amélioration du capital humain.

L'émigration aux États-Unis peut aussi avoir un impact sur les membres de la famille restés au pays, en particulier sur les résultats scolaires des enfants. Lorsque les migrants envoient de l'argent, cela peut en effet augmenter le revenu de certaines familles et permettre aux enfants d'aller plus longtemps à l'école. D'un autre côté, le fait qu'un membre de la famille soit à l'étranger entraîne aussi une perturbation importante au sein du foyer, qui peut être préjudiciable pour les résultats scolaires des enfants. À l'aide du seul test mis au point pour étudier la relation entre migration parentale et situation scolaire des enfants au Mexique, Hanson (2002) met en évidence un effet globalement positif, les enfants de 10 à 15 ans appartenant à des familles de migrants ayant une scolarité sensiblement plus longue que les autres¹⁶². Cela dit, les enfants de migrants qui suivent leurs parents et partagent ainsi leur année entre les États-Unis et le Mexique ont parfois aussi des problèmes d'adaptation spécifiques. C'est pour faciliter leur scolarisation que les autorités de plusieurs États ont institué, avec le gouvernement fédéral, un certificat de transfert dans le cadre d'un programme binational d'éducation, qui prévoit des échanges et des stages de formation pour les enseignants chargés de l'instruction des enfants de migrants.

Incidences sur les finances publiques

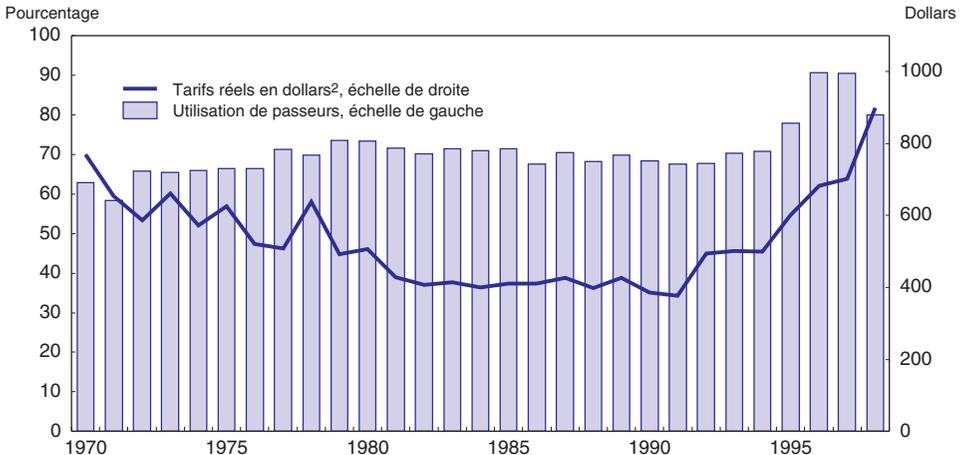
Il n'existe aucune estimation des incidences, positives et négatives, de l'émigration sur les finances publiques. Par rapport à la situation hypothétique où le migrant serait resté travailler au Mexique, on peut supposer que son départ entraîne à court terme un certain nombre de changements en termes de recettes fiscales pour l'État mexicain. Tout d'abord, si le migrant travaillait dans l'économie officielle avant de quitter le pays, il va de soi qu'il arrête de payer des impôts sur le revenu et des cotisations sociales sur son salaire. Au niveau global, cependant, ce manque à gagner peut être compensé par l'arrivée d'un autre travailleur déclaré ou par des salaires plus élevés s'il existe une pénurie de main-d'œuvre

dans le secteur d'activité ou le métier particulier du migrant. Ensuite, les recettes de TVA se trouvent réduites de ce que la personne payait sur sa consommation avant d'émigrer, mais majorées des sommes que rapportent les dépenses de consommation financées grâce à l'argent qu'elle envoie désormais de l'étranger. Enfin, le migrant ne bénéficie plus d'aucune prestation sociale dans son pays d'origine, notamment au titre de la santé¹⁶³. L'incidence nette de l'émigration sur les finances publiques est donc très difficile à déterminer.

Sur le long terme, on dit souvent que l'émigration est très pénalisante pour le Mexique, car il doit financer l'éducation des migrants ainsi que leur couverture médicale quand ils sont jeunes et quand ils sont âgés. Pour évaluer ces coûts, il faudrait toutefois pouvoir disposer de comptes générationnels, or il n'en existe pas. Cela dit, même si l'on pouvait prouver que l'émigration est coûteuse en termes de recettes/dépenses publiques, il est difficile de dire quelles conclusions pratiques les autorités devraient en tirer. En effet, le Mexique ne peut pas, par exemple, réduire les dépenses qu'il consacre à l'éducation de façon à faire correspondre les bénéfices résultant de cet investissement (compris au sens large des retombées au plan économique, patrimonial et culturel) avec les coûts liés au fait que certains Mexicains quittent le pays, car cela impliquerait un niveau d'éducation sous-optimal pour ceux qui restent. En outre, cela serait faire preuve d'une certaine étroitesse de vues, car ce raisonnement ne tient pas compte des effets plus généraux des migrations sur les recettes publiques (qui ne peuvent être appréciés qu'au moyen d'une analyse dynamique d'équilibre général).

Le coût de l'immigration clandestine

Face à l'accroissement de l'immigration clandestine, la principale mesure prise par le gouvernement des États-Unis a été d'intensifier ses efforts de contrôle le long de la frontière¹⁶⁴, en augmentant les effectifs et en renforçant les moyens techniques des services chargés de dissuader, détecter, appréhender et renvoyer les immigrants illégaux. La stratégie adoptée consiste à bloquer les routes d'accès habituelles (celles qui passent par les principales villes frontalières) afin d'obliger les clandestins à se déplacer vers des zones plus isolées et moins peuplées où il est plus facile de les repérer et de les arrêter. Elle a eu pour conséquence d'augmenter sensiblement le coût du passage et de le rendre également plus dangereux, les candidats à l'émigration allant souvent jusqu'à risquer leur vie pour traverser la frontière¹⁶⁵. En outre, les migrants clandestins sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services de passeurs : environ 90 pour cent d'entre eux auraient été dans ce cas à la fin des années 90, d'après une enquête (graphique 36). Ces passeurs, connus sous le nom de « *coyotes* » ou « *polleros* », organisent leur trafic soit depuis l'intérieur du pays, en recrutant des groupes de migrants dans leur région d'origine, soit à la frontière, souvent par l'intermédiaire de réseaux (Spener, 2001)¹⁶⁶. Bien que les tarifs demandés par les passeurs aient

Graphique 36. Utilisation des services de passeurs et tarifs pratiqués¹

1. À compter de 1996, les données deviennent un peu moins fiables en raison de la réduction de l'échantillon.

2. Divisé par l'IPC, 1994 = 100.

Source : Université de Pennsylvanie et Université de Guadalajara, *The Mexican Migration Project*.

diminué dans les années 70 et 80, l'offre étant alors supérieure à la demande, ils ont repris leur tendance ascendante à partir de 1994 (Orrenius, 2001). D'après l'enquête réalisée dans le cadre du Mexican Migration Project, le prix médian du passage était d'environ 600 dollars en 1998. Quoiqu'il en soit, avec l'intensification des contrôles à la frontière, les prix ont continué d'augmenter ces dernières années ; les personnes interrogées à ce sujet citaient des chiffres de l'ordre de 1 000 à 1 700 dollars au début des années 2000.

Ce coût réduit bien évidemment le bénéfice net de la migration à la fois pour les migrants eux-mêmes, pour leurs familles et pour les collectivités qui bénéficient des rapatriements de fonds. Un tarif de 1 000 dollars représente l'équivalent d'environ un mois de travail au salaire minimum en vigueur aux États-Unis en 2002. Au niveau national, un calcul rapide peut donner une idée de ce que coûtent annuellement les passages clandestins : avec un total de 500 000 entrées illégales par an (à peu près le chiffre moyen estimé par l'INS pour la seconde moitié des années 90) – dont 90 pour cent font appel aux services d'un *coyote* – et un prix de passage moyen de 1 000 dollars (au bas mot), le coût annuel de l'immigration clandestine se monte à 450 millions de dollars, soit près de 5 pour cent du volume des transferts de fonds engendrés par l'émigration en 2002 (et environ 0.1 pour cent du PIB). De plus, comme dans la plupart des cas les migrants ne disposent pas de la somme nécessaire avant de partir, ils l'empruntent souvent à des taux d'usure, ce qui signifie que le coût global est certaine-

ment plus élevé. Cependant, les passeurs (et les créanciers) étant des résidents mexicains, la majeure partie de la somme en question reste probablement dans l'économie mexicaine, où elle est principalement redistribuée entre les Mexicains¹⁶⁷.

Envois de fonds

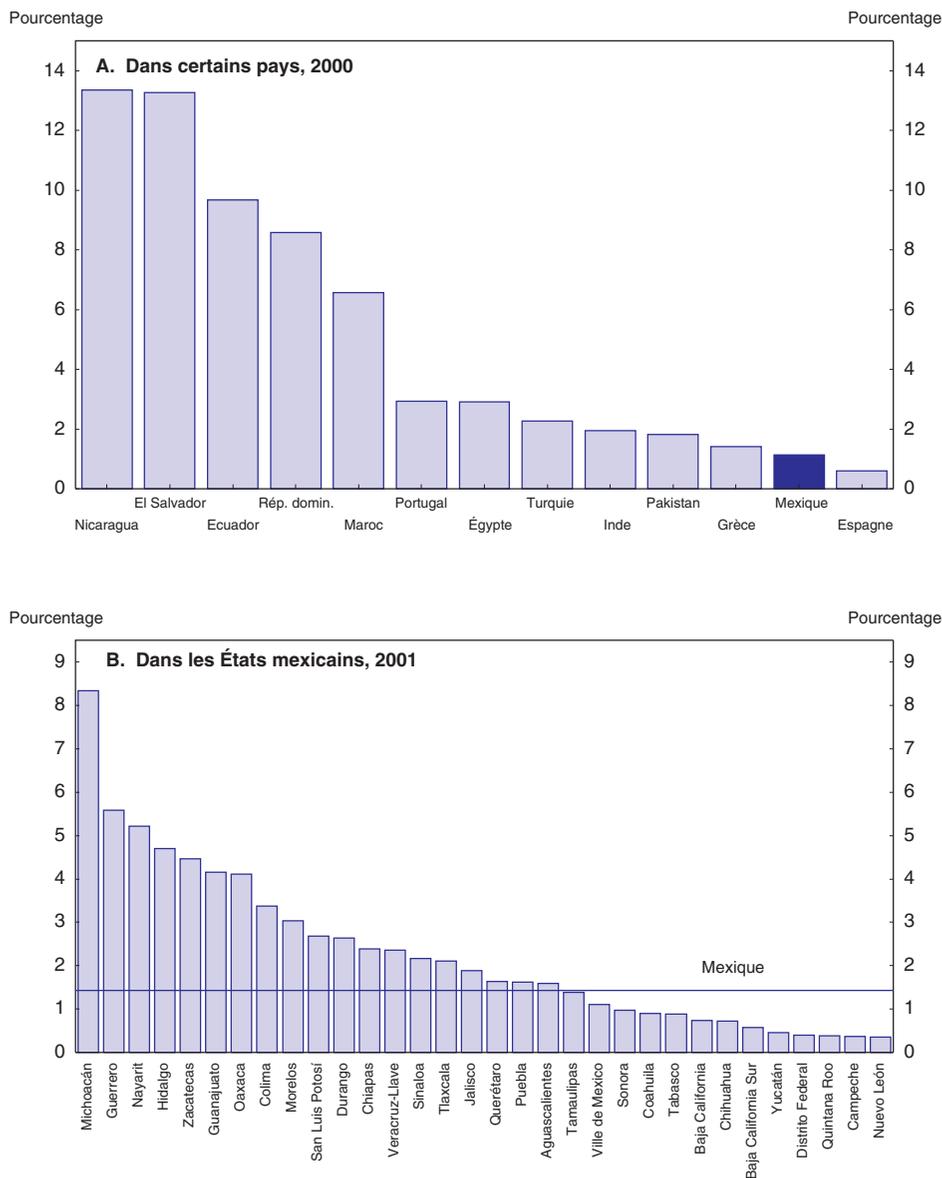
Ampleur et utilisation

Envoyer de l'argent à la famille demeurée au pays est la principale raison qui motive l'émigration aux États-Unis. La migration engendre trois grands types de flux financiers à destination du Mexique. Les pensions versées aux anciens migrants par le régime de sécurité sociale des États-Unis représentent une somme relativement modeste : 236 millions de dollars en 2001 pour quelque 49 300 Mexicains (soit une annuité moyenne de 4 782 dollars). Les salaires des travailleurs transfrontaliers résidant du côté mexicain constituent un apport plus important : 1.25 milliard de dollars ont ainsi été perçus par 81 000 travailleurs en 2001 (soit un salaire moyen de 15 440 dollars par an). Mais les envois de fonds effectués par les migrants qui travaillent aux États-Unis sont de très loin la principale composante de ces flux, avec près de 9 milliards de dollars en 2001, puis quasiment 10 milliards en 2002 et déjà 8.3 milliards pour les huit premiers mois de 2003¹⁶⁸.

D'après les estimations de la Banque centrale, les envois de fonds des travailleurs expatriés ont été multipliés par quatre entre 1990 et 2002 – hausse qui s'explique en partie par l'amélioration de la collecte de données et par un recours accru aux canaux formels¹⁶⁹ – et le Mexique arrivait au deuxième rang mondial pour le volume de ces transferts en 2002, juste derrière l'Inde. Ils constituent aujourd'hui une source de devises à la fois importante et relativement stable pour le Mexique, avec les exportations pétrolières, le tourisme et les investissements étrangers directs, dont ils représentaient respectivement 90 pour cent, 145 pour cent et 72 pour cent en 2002. Cependant, par comparaison avec d'autres pays d'émigration, en particulier les pays d'Amérique centrale ou les petits pays de l'OCDE comme le Portugal et la Turquie, les transferts de fonds des émigrés ne constituent qu'une part assez faible du PIB (graphique 37). En fait, c'est surtout à l'échelon régional que ces apports financiers font sentir leurs effets. Dans l'État de Michoacán, par exemple, ils représentent 8.3 pour cent du PIB et 60 pour cent des transferts publics fédéraux (graphique 38). Leur poids est sans doute encore plus important dans les 109 localités qui enregistrent les taux de migration les plus élevés.

D'après l'enquête nationale sur le revenu et les dépenses des ménages, 1.2 million de ménages mexicains environ, soit 5 pour cent du total, recevaient de l'argent d'un parent émigré en 2000, pour un montant annuel de 3 016 dollars chacun en moyenne. Bien que l'enquête sur les ménages sous-estime en règle générale

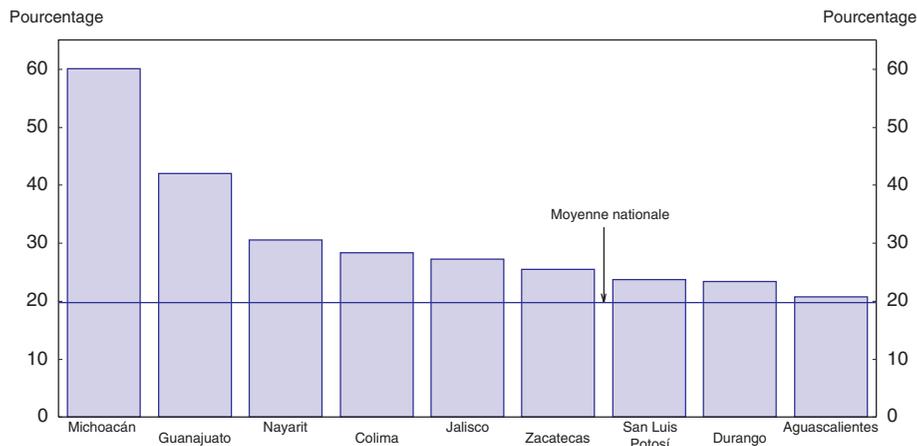
Graphique 37. **Envois de fonds des travailleurs émigrés**
Pourcentage du PIB



Source : OCDE ; Banque du Mexique ; FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook*.

Graphique 38. Envois de fonds et transferts publics fédéraux dans les États traditionnels d'émigration, 2001

Pourcentage du total des transferts publics reçus¹



1. Contributions fédérales totales aux États (lignes de crédit 23, 28 et 33 du budget fédéral des dépenses).
Source : Banque du Mexique ; ministère des Finances.

rale le montant total des transferts de fonds, elle n'en donne pas moins une bonne idée de leur importance relative pour certaines des familles qui en bénéficient. Les ménages concernés appartiennent à tous les déciles de la distribution des revenus. Pour eux, cet argent représente en moyenne près de 40 pour cent du revenu, constituant ainsi un complément de ressources dans la plupart des cas, mais il est aussi la seule source de rentrées monétaires dans quatre foyers sur dix. C'est en milieu rural que les sommes reçues ont le plus grand impact, même si elles sont moins élevées que les transferts dont bénéficient les ménages urbains (tableau 14), car elles représentent environ trois fois le montant moyen des aides versées par le principal programme de lutte contre la pauvreté, PROGRESA/*Oportunidades*, aux ménages pauvres vivant dans les zones marginalisées¹⁷⁰.

De l'autre côté de la frontière, les Mexicains originaires des régions traditionnelles d'émigration ont envoyé à leur famille environ 328 dollars chaque mois durant la seconde moitié des années 90, soit un quart de leur revenu ou encore l'équivalent d'une semaine de travail aux États-Unis (Papail, 2002). Proportionnellement, les migrants permanents envoient moins souvent de l'argent au pays que les migrants temporaires, et de plus petits montants, mais ils sont tellement nombreux qu'ils comptent pour la majeure partie des transferts monétaires (62 pour cent en 1995 d'après Lozano (1997)). Ils envoient généralement de l'argent à leurs parents (la plupart des ménages bénéficiaires avaient à leur tête une personne

Tableau 14. Ménages et envois de fonds

	1992	1996	2000
Ménages recevant des envois de fonds (milliers)	659.7	1 076.2	1 252.5
Proportion des ménages recevant des envois de fonds (pourcentage)	3.7	5.3	5.3
Localités de moins de 2 500 habitants	6.2	10.0	9.9
Localités de 2 500 habitants et plus	2.9	3.8	4.0
Montant moyen des envois de fonds (dollars par année)	2 113	1 942	3 016
Localités de moins de 2 500 habitants	1 810	1 582	2 016
Localités de 2 500 habitants et plus	2 323	2 245	3 757
Part des envois de fonds dans le revenu courant des ménages recevant des envois de fonds (pourcentage)	28.7	40.9	38.8
Proportion des ménages recevant des envois de fonds pour lesquels ces envois sont la seule source de revenu monétaire	n.d.	46.5	40.0

Source : INEGI, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares (ENIGH).

âgée de 50 ans ou plus en 2000) ou à d'autres membres de la famille, tandis que les migrants temporaires réservent leur épargne à leur entourage le plus proche. Après un certain temps de séjour du migrant aux États-Unis, les envois de fonds se sont plus rares, voire cessent totalement. En fait, la tendance de plus en plus marquée en faveur de l'émigration permanente, avec ce qu'elle implique en termes de relâchement des liens familiaux, fait actuellement craindre une baisse des revenus de l'émigration dans l'avenir, comme cela semble déjà être le cas dans certaines localités des régions traditionnelles d'émigration. D'un autre côté, grâce aux transports et aux technologies des communications, les migrants sont de plus en plus à même de maintenir des liens avec ceux qu'ils ont laissés au pays, et les réseaux de Mexicains expatriés continuent de se développer, ce qui leur permet de rester en contact avec la vie culturelle, économique et politique de leur région d'origine. En fait, si les envois de fonds individuels tendent à cesser une fois que les migrants sont installés, des envois de fonds sont encore effectués collectivement par les associations de Mexicains originaires de la même ville pour améliorer l'infrastructure, les services publics et les installations récréatives dans les communautés d'origine.

D'après les travaux de recherche dont on dispose, l'argent envoyé par les migrants sert principalement à subvenir aux besoins courants des familles (alimentation, habillement, santé, éducation et transports), ainsi qu'à l'achat de certains biens d'équipement. Les dépenses pour l'entretien ou la construction du

logement viennent en second lieu, tandis que la part réservée à l'épargne et aux investissements productifs est très limitée. En fait, la composition des dépenses des ménages, qu'ils bénéficient ou non d'envois de fonds, est toujours à peu près la même, si ce n'est un taux d'épargne légèrement plus élevé dans les ménages bénéficiaires (14 pour cent, contre 12.5 pour cent chez les autres en 1996) et des investissements un peu plus élevés également dans le logement (4 pour cent, contre 2.6 pour cent) (Castro et Tuiran, 2000). En règle générale, les différents types de dépenses correspondent à des étapes distinctes du processus de migration (CONAPO, 2002). Au départ, l'argent envoyé est destiné au remboursement des dettes contractées pour payer le voyage aux États-Unis et d'autres emprunts, ainsi qu'aux dépenses de consommation courante ; il peut servir ensuite à équiper la maison et à améliorer le logement, et à un stade ultérieur, enfin, être utilisé pour l'achat d'outils, d'équipements et d'intrants nécessaires à la production agricole (très souvent du bétail dans les régions traditionnelles d'émigration), ou pour la création d'un petit commerce. L'emploi des sommes transférées dépend aussi du profil des migrants. Papail (2002) fait ainsi remarquer que dans un certain nombre de municipalités caractérisées par une émigration forte et ancienne, la part des transferts utilisés pour la consommation courante est tombée de 70-75 pour cent dans les années 80 à 64 pour cent environ à la fin des années 90, au profit de l'épargne et du financement de petites entreprises, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'il y a désormais de plus en plus de célibataires parmi les migrants.

Dans les régions traditionnelles d'émigration, la part des sommes envoyées par les migrants qui sert à financer des investissements productifs se situe à environ 6 pour cent d'après les estimations de certaines études, alors que d'autres avancent des pourcentages plus élevés¹⁷¹. Certains voient dans ce chiffre le signe que l'émigration n'améliore pas les perspectives de développement des régions d'origine, ni du Mexique en général. C'est un point de vue qu'il convient de nuancer. Premièrement, la consommation courante répond souvent à des besoins vitaux, de sorte que les fonds envoyés par les migrants contribuent de toute façon à atténuer sensiblement la pauvreté de leurs familles. Deuxièmement, les dépenses de consommation ont certains effets multiplicateurs. Les retombées que les envois de fonds peuvent avoir au-delà de leur impact immédiat sont généralement moins sensibles au niveau local qu'au niveau national, parce qu'une partie de la demande se déplace au profit d'autres localités, urbaines dans la plupart des cas¹⁷². Troisièmement, en aidant à améliorer la nutrition, la santé et l'éducation (comptée parmi les dépenses de consommation), l'argent envoyé par les migrants est en fait investi dans le capital humain, élément déterminant du processus de développement de la région (ou du pays dans son ensemble si les membres de la famille bénéficiaire changent de région). Cela est d'autant plus important que ceux qui reçoivent ces fonds sont moins bien protégés par les services de santé officiels que les autres ménages¹⁷³. De manière générale,

il ne fait guère de doute que les ménages qui bénéficient des apports financiers liés à la migration connaissent une amélioration de leur niveau de vie ; comme le montre l'Étude binationale (1997), dans les neuf principaux États d'origine des migrants, l'intensité migratoire va le plus souvent de pair avec l'amélioration des conditions de logement et la modernisation des techniques agricoles.

Quant à l'investissement, Massey et Parrado (1998) estiment que si le fait de quitter le pays empêche effectivement le migrant de participer aux activités commerciales de sa famille, l'accumulation au fil du temps des « dollars de l'émigration » fournit une source importante de capital et, compte tenu des autres déterminants, accroît la probabilité de la création d'entreprise. D'après l'enquête EREM, les migrants restent plus longtemps aux États-Unis quand ils ont un projet d'entreprise (6.5 ans au lieu de 5) et le montant investi est généralement faible – moins de 5 000 dollars dans 80 pour cent des cas (Papail, 2002). On devine ainsi la tension qui peut s'instaurer entre migration et création d'entreprise : pour épargner suffisamment d'argent pour investir, il faut rester assez longtemps aux États-Unis, mais cela risque de conduire à s'installer définitivement dans ce pays au détriment du projet initial. Environ un quart des microentreprises créées au Mexique depuis 1975 font travailler d'autres personnes que leur fondateur (2.7 personnes en moyenne), la plupart du temps cependant des membres de la famille non rémunérés, la création d'emplois rémunérés se chiffrant à 0.2 par migrant revenu au pays. Toutefois, pour que les migrants ou leurs familles investissent davantage, et cela est aussi vrai pour la plupart des Mexicains (surtout en milieu rural), il faudrait préalablement résoudre un certain nombre de problèmes : accès limité aux services bancaires, manque d'infrastructures de base dans de nombreuses localités, difficultés de commercialisation et méconnaissance de l'activité d'entreprise (chapitre III).

Il y a longtemps que les migrants mexicains aux États-Unis financent et font exécuter des projets dans leurs régions d'origine. Ils sont regroupés dans des centaines de clubs qui organisent pour eux des activités sociales, mais qui s'emploient aussi à maintenir le lien avec les collectivités dont ils sont issus, notamment en y finançant des projets d'intérêt général. Depuis le milieu des années 90, les autorités mexicaines – au départ celles des États fédérés et plus récemment le gouvernement fédéral – s'efforcent d'encourager ces transferts « collectifs », en les complétant par des fonds publics, et d'en améliorer l'utilisation. La première initiative de ce genre, lancée en 1993 dans l'État de Zacatecas, avait pour nom « *Dos por uno* » : le gouvernement de l'état offrait deux dollars pour chaque dollar apporté par un groupe de migrants. Étendu en 1996, ce programme s'appelle désormais « *Tres por uno* », le gouvernement fédéral (par l'intermédiaire du ministère du Développement social, SEDESOL) ayant décidé d'ajouter un troisième dollar à l'abondement versé initialement. Il existe des dispositifs analogues dans les États de Guanajuato et de Jalisco depuis 2000, et les autorités fédérales essaient actuellement d'étendre le programme *Tres por uno* à l'ensemble du pays.

Par rapport aux sommes envoyées aux familles, les transferts collectifs représentent très peu d'argent. Dans l'État de Zacatecas, par exemple, les migrants ont versé 1.2 million de dollars dans le cadre du programme *Tres por uno* en 1999, contre un apport de 300-350 millions de dollars aux familles (Papail, *op. cit.*). Quatre cent vingt-neuf projets au total ont vu le jour dans le même État entre 1993 et 2000, pour un montant total de quelque 17 millions de dollars¹⁷⁴. Il s'agit principalement de projets d'infrastructures de base et de communication (routes, puits, alimentation en eau potable, électrification, etc.), de services publics dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale (écoles et dispensaires, aide aux groupes défavorisés, etc.), d'équipements récréatifs et sociaux (aménagement de terrains de sport, rénovation d'églises, etc.). En période de rigueur budgétaire, les transferts collectifs contribuent au financement de projets qui relèvent en principe de la responsabilité de l'État. Cependant, l'exécution des projets semble susciter un certain nombre de problèmes, en raison notamment de la méfiance des migrants à l'égard des autorités locales, généralement chargées des opérations. La plupart des tentatives pour canaliser les transferts collectifs au profit de projets d'entrepreneuriat semblent avoir échoué, car ceux-ci ne profitent qu'à un petit nombre de personnes et non à l'ensemble de la collectivité. Cependant, malgré leur échelle réduite et leurs résultats inégaux, ces expériences ont pour effet d'enclencher des processus d'apprentissage en matière d'organisation pratique et politique au niveau local (Goldring, 2003), susceptibles de contribuer, à plus long terme, au développement « institutionnel ».

Les gouvernements des États et certains organismes fédéraux ont également pris d'autres mesures pour promouvoir le financement d'investissements productifs par les migrants. Ainsi, depuis 1996, le programme « *Mi comunidad* » encourage la création, dans des zones défavorisées, d'entreprises financées à parité par des Mexicains émigrés et par les autorités de l'État de Guanajuato, avec pour objectif explicite de retenir les migrants potentiels au pays. Dans cet État, 14 *maquiladoras* ont été créées, dont quatre seulement sont encore en activité, les échecs étant dus principalement à l'absence d'une véritable stratégie commerciale et à la difficulté de trouver sur place des gestionnaires expérimentés. D'autre part, les gouvernements des États de Jalisco, San Luis Potosi, Michoacán et Zacatecas ont créé des fonds d'investissement pour inciter les migrants à financer des projets dans leur région d'origine, mais les résultats ont été jusqu'à présent décevants, ne serait-ce qu'en raison semble-t-il de la lourdeur des procédures administratives (Garcia Zamora, 2002). En août 2002, la NAFIN (Banque de développement pour les petites et moyennes entreprises), la Banque interaméricaine de développement et les gouvernements de trois États mexicains ont mis sur pied un programme baptisé « *Invest in Mexico* », qui vise à canaliser une partie des envois de fonds des migrants et une partie de l'épargne accumulée aux États-Unis en faveur de la création d'entreprises, en proposant des prêts (ou des garanties de prêt) et des services d'assistance technique.

Coût des envois de fonds et questions connexes

Malgré le développement des nouvelles technologies et l'intensification de la concurrence dans le secteur, le transfert international de fonds reste une opération coûteuse¹⁷⁵. Le secteur est composé d'un réseau d'origine aux États-Unis et d'un réseau de distribution au Mexique. Aux États-Unis, les sociétés de transferts de fonds dominent le marché (l'une d'entre elles, Western Union, a une part de marché de plus de 30 pour cent). Depuis quelques années, cependant, les banques, les services postaux et les institutions financières non bancaires, comme les mutuelles de crédit, ont développé leurs activités de transfert d'argent, tant par souci de trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux clients, que sous l'impulsion du gouvernement mexicain depuis que celui-ci a pris l'initiative, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de faire délivrer une carte d'immatriculation consulaire (*matricula consular*) aux immigrants mexicains en situation irrégulière dans le pays voisin. En janvier 2003, 74 établissements bancaires acceptaient la *matricula consular* comme une pièce d'identité valable pour l'ouverture d'un compte aux États-Unis, et la Réserve fédérale étudie actuellement la possibilité de faire reconnaître la validité de ce document dans l'ensemble du système bancaire¹⁷⁶. Le réseau d'origine achemine ensuite l'argent par le réseau de distribution au Mexique, qui est constitué par des banques commerciales, des bureaux de poste et des stations-service (souvent le seul distributeur possible dans les zones éloignées).

Le coût global des transferts de fonds, qui est déterminé par la société d'origine, se décompose en deux éléments : les frais de transfert à proprement parler et le coût qui résulte du taux de change appliqué à la transaction. Les sociétés de transfert de fonds sont en mesure de faire une discrimination par les prix en fonction du nombre de concurrents dans les divers emplacements (aussi bien aux États-Unis qu'au Mexique). D'après les travaux dont on dispose, ces deux composantes sont en baisse depuis la fin des années 90 en raison d'un renforcement de la concurrence. En 1999, l'envoi de 300 dollars au Mexique par l'intermédiaire d'une société de transferts télégraphiques pouvait s'élever à pas moins de 60 dollars, soit 20 pour cent du montant de la transaction, dont plus de la moitié était imputable aux « frais de change »¹⁷⁷. Au deuxième semestre de 2003, le total des frais prélevés pour la même opération variait généralement entre 10 et 18 dollars (y compris le droit versé au réseau de distribution au Mexique, qui va de un à quatre dollars). Certaines banques étrangères (par exemple, Citibank, Bank of America et BBVA) proposent aujourd'hui un service de « carte de débit » en partenariat avec les deux principales banques mexicaines (Banamex et Bancomer), qui constitue l'un des moyens les moins coûteux d'envoyer de l'argent à l'étranger. Le coût des transferts de type plus classique continue aussi de baisser – depuis avril 2003, une banque propose un service de transfert de fonds pour un coût de 5 dollars.

Si les tarifs pratiqués pour les transferts de fonds sont des informations que le migrant peut facilement se procurer, il n'en va pas de même des frais de change, ce qui rend les comparaisons difficiles. Il n'y a qu'en Californie où les sociétés de transferts sont tenues d'indiquer les deux types de frais aux clients. Même dans le cas des cartes de débit, qui sont assorties d'une très faible marge sur le change et que les banques présentent comme une option moins coûteuse pour expédier de l'argent, il y a d'autres types de frais à payer¹⁷⁸. Pour améliorer la transparence, l'organisme fédéral mexicain chargé de la protection des consommateurs (PROFECO) publie des informations sur les tarifs pratiqués par certains intervenants sur le site web des consulats mexicains aux États-Unis, mais comme il s'agit de données communiquées de leur plein gré par les intéressés eux-mêmes, elles sont souvent incomplètes et difficiles à vérifier. Des réglementations ou des accords concernant la publication des tarifs, tels que ceux en place dans le cas de la Californie, seraient donc nécessaires, tant aux États-Unis qu'au Mexique, pour accroître la transparence et la concurrence sur ce marché.

La Réserve fédérale des États-Unis et la Banque centrale du Mexique étudient par ailleurs la possibilité de relier entre elles les chambres de compensation automatique des deux pays, ce qui réduirait sensiblement le coût des transferts financiers transfrontaliers et pourrait aussi avoir un effet sur les envois de fonds. À l'heure actuelle, les transferts s'effectuent entre une banque ou une société de transferts télégraphiques située aux États-Unis et son correspondant au Mexique. À partir du second semestre de 2003, une liaison électronique entre les chambres de compensation des deux pays devrait permettre à toutes les institutions financières des États-Unis d'envoyer de l'argent à n'importe quelle banque au Mexique, au taux de change publié chaque jour à midi par la Banque centrale mexicaine, pour un coût modique (probablement moins de un dollar) et dans un court délai (deux jours). L'effet de ce dispositif sur le coût final des transferts dépendra néanmoins de la façon dont les banques répercuteront la baisse des coûts de transaction dans leurs tarifs. On sait que dans la pratique une grande partie des envois de fonds des migrants ne sont pas effectués à l'origine auprès d'une banque, mais par l'intermédiaire d'autres guichets offrant des services de transfert d'argent (y compris dans les stations-service), et que dans ce cas une commission est normalement prélevée pour l'accès au système bancaire qui opérera en fin de compte le transfert.

Un autre obstacle à la réduction du coût des transferts de fonds tient au fait qu'un Mexicain sur cinq seulement (37 pour cent de la population active) possède un compte en banque, et que dans nombre de grosses agglomérations rurales des régions traditionnelles d'émigration, il n'y a tout simplement aucun établissement bancaire. Dans ces conditions, un transfert d'argent par l'intermédiaire du système bancaire obligerait donc souvent son bénéficiaire à faire un long trajet pour pouvoir encaisser les fonds, ce qui explique pourquoi les sociétés de transfert d'argent par voie télégraphique détiennent encore une large part du

marché. En ce qui concerne les services de « cartes de débit », les banques envisagent de créer des antennes mobiles ou d'installer des guichets automatiques dans les postes à essence dans les régions non bancarisées. Par ailleurs, les institutions financières non bancaires (caisses d'épargne, mutuelles de crédit) pourraient aussi apporter leur contribution au système. On en compte à l'heure actuelle 630 au Mexique, dont les actifs représentent au total l'équivalent de moins de un pour cent des actifs bancaires, mais qui desservent environ sept pour cent de la population active, principalement dans les couches défavorisées et dans les régions reculées et souvent marginalisées. Certaines mutuelles de crédit envisagent en effet de nouer des relations avec leurs homologues aux États-Unis afin d'organiser les transferts d'argent destinés aux familles des migrants¹⁷⁹.

Le projet de la BANSEFI – banque de développement d'État qui prendra aussi en charge l'épargne et le crédit et les institutions de micro-crédit – visant à mettre en place conjointement avec 17 institutions non bancaires un réseau de petites institutions financières appelé « *L@ Red de la Gente* » pourrait faciliter la participation de ces institutions aux services relatifs aux envois de fonds. La BANSEFI s'occupe déjà des transferts des travailleurs émigrés dans le cadre de ses 562 agences, (dont la moitié sont situées dans des zones où il n'y a pas de banque à 20 km à la ronde). Le réseau envisagé serait composé de ces petits intermédiaires financiers, dont l'activité serait régie par les dispositions de la nouvelle loi sur l'épargne populaire et le crédit, adoptée en 2001, et la BANSEFI leur servirait de banquier, comme cela se fait dans d'autres pays, entre autres l'Allemagne et le Canada (Québec)¹⁸⁰. Pour ce qui est transferts de fonds, les objectifs seraient doubles. Premièrement, il s'agirait d'encourager l'intermédiation des sommes reçues et d'accroître ainsi les possibilités de prêts pour l'activité productrice. Deuxièmement, la BANSEFI envisage de proposer plusieurs produits et services financiers que les migrants pourraient acheter pour leur famille, notamment des produits d'épargne, des services d'assurance (y compris un plan d'assurance maladie pour les non-affiliés à l'IMSS) et la mise à disposition des sommes à verser en acompte pour pouvoir obtenir un prêt et/ou une aide au logement¹⁸¹, ce qui pourrait réduire la part des envois de fonds utilisés exclusivement à des fins de consommation.

De toute évidence, ce projet va au-delà de la gestion des transferts des travailleurs émigrés car il vise à donner un accès aux services financiers, non seulement aux migrants mais aussi à la population à faible revenu, qui n'y a pas accès pour le moment. En fournissant des services relatifs aux envois de fonds, ces petites institutions financières non bancaires seront sans doute aussi en mesure de garder les bénéficiaires de ces envois comme membres/clients. En outre, la mise en place d'une sorte de fédération des coopératives d'épargne et de crédit permettrait des économies d'échelle (pour les services comptables et la gestion des liquidités, par exemple) et, partant, des réductions des dépenses de fonctionnement et des

coûts réglementaires¹⁸². Ce regroupement en réseau contribuerait dans une certaine mesure à formaliser le secteur, le rendant plus efficient, et à élargir son champ d'action. La Banque mondiale s'est engagée à consentir un prêt de 45 millions de dollars pour renforcer le secteur des banques populaires. À terme, une fois assujetties aux nouvelles normes internationales, les coopératives d'épargne et de crédit pourraient être en mesure de distribuer les garanties et/ou les fonds reçus des banques de développement internationales et nationales (comme la NAFIN, Financiera Rural, les établissements hypothécaires fédéraux, la Banque mondiale et la Banque de développement interaméricaine). Le développement des petits intermédiaires revêt une grande importance car ils sont les seuls à s'occuper des groupes à faible revenu des zones rurales. Donner à ces groupes un meilleur accès à de tels services financiers permettrait d'atténuer quelque peu la contrainte de crédit auquel ils sont confrontés, les aidant à diversifier leurs activités en dehors de l'agriculture (voir chapitre II, annexe I.B sur l'agriculture).

Conclusions

Malgré ses conséquences sociales, l'émigration semble être assez bénéfique du point de vue économique pour le Mexique, aussi bien pour les migrants que pour la société, en raison essentiellement des envois de fonds et de l'épargne accumulée aux États-Unis et rapatriée au retour. Les effets sur le marché du travail et le capital humain sont moins évidents. Dans les régions où le taux d'émigration a toujours été élevé, la forte réduction de l'offre de main-d'œuvre a sans doute fait monter quelque peu les salaires de ceux restés dans le pays. La population d'émigrants est hétérogène, mais l'émigration de personnes très qualifiées est dans une large mesure relativement limitée, le Mexique ne souffrant pas, semble-t-il, d'un important exode des cerveaux. S'ils occupent le plus souvent, aux États-Unis, des emplois à l'extrémité inférieure du marché du travail, les migrants qui reviennent dans le pays semblent pouvoir tirer un certain parti de leur expérience. Cependant, étant donné que l'émigration est souvent imputable à de faibles perspectives de développement dans les régions d'origine, les autorités mexicaines devraient de toute évidence viser à améliorer la situation dans son ensemble, et pas seulement chercher à freiner l'émigration.

Les avantages de l'émigration sont généralement générés en dehors du Mexique, mais la politique mise en œuvre peut néanmoins déterminer leur impact sur le Mexique. Cela est le cas en particulier pour les envois de fonds et, ces dernières années, plusieurs initiatives ont été prises par les autorités concernant le coût de ces transferts et leur utilisation.

Compte tenu de l'importance des envois de fonds aussi bien dans la balance des paiements que dans le revenu de certains ménages, les tentatives faites pour réduire les frais encore relativement élevés liés à ces transferts devraient être poursuivies. La liaison électronique des chambres de compensation automatique des États-Unis et du Mexique devrait sensiblement réduire les

commissions de change sur les transferts financiers, au bénéfice des migrants et de leurs familles, à condition que les banques répercutent sur leurs clients ces réductions des coûts. Des mesures ont aussi été prises pour accroître les informations disponibles sur les commissions appliquées par les divers prestataires de services. On pourrait faire davantage, toutefois, et rendre obligatoire pour les divers prestataires des deux côtés de la frontière la publications d'informations sur les divers coûts associés aux services relatifs aux envois de fonds contribuerait à renforcer la concurrence sur ce marché en général (et favoriserait en conséquence la répercussion de toute réduction des frais de change). Le gouvernement mexicain devrait s'efforcer d'arriver à un accord avec les autorités des États-Unis sur cette question.

Eu égard au niveau de vie moyen des familles des migrants, il n'est guère surprenant que les envois de fonds soient utilisés quasi intégralement par ces familles pour des dépenses de consommation. Ces dépenses sont les bienvenues car elles tendent à réduire les niveaux de pauvreté dans les familles en question et génèrent un effet multiplicateur au niveau local. En outre, une partie de cette consommation se situe dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ce qui permet d'améliorer le capital humain. Pour que les migrants investissent une plus grande part de leur revenu, les conditions peu favorables à l'investissement (manque d'infrastructures dans certaines régions, pénurie de crédit pour les micro et petites entreprises, insuffisance des qualifications individuelles) doivent être améliorées. Le projet visant à développer le réseau des institutions existantes d'épargne et de crédit sous l'égide de la BANSEFI et à acheminer les envois de fonds des migrants par ce réseau semble prometteur. Si sa mise en place se déroule de façon satisfaisante, non seulement l'accès des ménages ruraux et à faible revenu aux services relatifs aux envois de fonds serait amélioré et le coût de ces services réduit, mais la contrainte de crédit pesant sur les groupes à faible revenu serait aussi atténuée, à la fois grâce à l'intermédiation des envois de fonds et grâce à l'acheminement de crédits en provenance des banques de développement.

Les efforts faits par certains États et par l'administration fédérale pour favoriser les envois de fonds collectifs des clubs d'émigrants vers leur localité d'origine, grâce à un abondement sous la forme de financements publics lorsque ces fonds sont utilisés pour des investissements sociaux ou des investissements dans l'infrastructure, se sont heurtés à des problèmes de mise en œuvre, notamment en raison du manque de confiance des émigrants dans les autorités locales. Cependant, à long terme, ils pourraient contribuer au renforcement de la capacité institutionnelle. Il ne faut cependant pas attendre des migrants qu'ils remédient au problème général de la pénurie d'investissement public.

Les avantages de l'émigration sont suffisamment importants pour qu'un grand nombre de Mexicains tentent de traverser illégalement la frontière qui les sépare des États-Unis, souvent à plusieurs reprises. La politique d'immigration des

États-Unis limite fortement les entrées légales de travailleurs immigrants par rapport à la demande de main-d'œuvre mexicaine aux États-Unis ; la part de l'immigration illégale dans ces entrées est donc devenue prépondérante. Il est souvent avancé qu'un effet secondaire des politiques d'immigration des États-Unis est l'évolution observée vers une immigration plus permanente alors que, traditionnellement, il s'agissait d'une immigration circulaire. Une telle retombée ne saurait en effet être exclue. Un autre effet est l'augmentation des coûts de la migration clandestine, avec le renforcement des politiques aux frontières, qui réduit la rentabilité des migrations pour les Mexicains. Il est peu probable que les facteurs poussant à l'émigration – écarts de salaire et d'emploi, d'une part, évolution démographique relative de l'autre – diminuent dans le proche avenir, de sorte que ces phénomènes devraient persister si les politiques restent inchangées.

Jusque dans les années 90, la position des autorités mexicaines vis-à-vis des flux migratoires entre le Mexique et les États-Unis était celle d'un non-engagement délibéré. Depuis lors, elles ont opté pour une politique plus active, œuvrant à la réalisation d'objectifs concernant, d'une part, les Mexicains résidant aux États-Unis et, de l'autre, les flux migratoires. La possibilité de signer un accord bilatéral sur les migrations avec les États-Unis a été compromise par le 11 septembre 2001. Il faudrait, toutefois poursuivre les efforts dans ce sens, car une progression de l'immigration légale aux États-Unis serait bénéfique au Mexique (améliorant la position des Mexicains aux États-Unis et, par conséquent, leurs conditions de travail et leur rémunération, réduisant les sommes perdues en droits de passage clandestin, augmentant les envois de fonds). Si les gains pour les Mexicains d'un tel accord sont tout à fait évidents, il apparaît aussi que les États-Unis pourraient en tirer des avantages économiques. La contribution des Mexicains à certains secteurs de l'économie américaine est considérable, même si certains groupes de travailleurs peu qualifiés avec lesquels ils entrent en concurrence peuvent en pâtir (voir *Étude économique des États-Unis*, OCDE, 1997). Un accord qui augmenterait le pourcentage de Mexicains travaillant légalement aux États-Unis ferait monter leur « salaire de réserve » et réduirait en conséquence la pression à la baisse sur les salaires des travailleurs peu qualifiés ; la situation budgétaire bénéficierait aussi d'un accroissement du nombre de contribuables et d'une réduction des coûts de la mise en œuvre des mesures aux frontières. Entre-temps, les plans visant à établir un système d'enregistrement des Mexicains prêts à travailler aux États-Unis sur des visas temporaires H2A et H2B, devraient être encouragés, dans la mesure où cela accroît les informations disponibles pour les employeurs ainsi que la transparence et réduit ainsi les charges abusives prélevées sur les immigrants par des recruteurs privés.

Notes

1. Le fait que cet écart ne se réduise pas s'explique par un taux d'accroissement démographique plus élevé (entre 1½ et 2 pour cent par an) que dans le reste de la zone OCDE et un taux de croissance du PIB proche de la moyenne.
2. Les causes de la crise du peso étaient multiples et il serait vain de tenter de les classer par ordre d'importance. Avec le recul, toutefois, il a été possible de comprendre comment cette crise avait éclaté et comment elle avait été amplifiée. Des universitaires et des experts ont consacré de nombreuses études à cet épisode, tant au Mexique qu'à l'étranger. L'étude économique du Mexique publiée en septembre 1995 par l'OCDE contient une analyse approfondie de cette crise et du processus d'ajustement qui a suivi.
3. Le PNB est légèrement inférieur au PIB, car il ne comprend pas les bénéfices engrangés par les grandes entreprises manufacturières à capitaux étrangers et le secteur des services exportables, auxquels n'ont pas accès les résidents nationaux. En revanche, le PNB inclut les transferts courants nets reçus du reste du monde, qui correspondent pour l'essentiel aux envois de fonds des travailleurs migrants.
4. Voir les données utilisées pour le chapitre I, dans l'annexe I.A.
5. Cf. annexe I.A, tableaux et graphiques sur la croissance du PIB, l'emploi et la productivité.
6. La faiblesse des gains de productivité ne peut être établie avec certitude, faute de statistiques complètes et fiables sur le marché du travail. L'Enquête nationale sur l'emploi contient un agrégat de définition large, qui comprend tous les travailleurs indépendants, les travailleurs dépendants non rémunérés et les salariés non assurés (c'est-à-dire le secteur formel de l'économie et le secteur informel). Elle surestime probablement le niveau de l'emploi, dans la mesure où elle inclut le « sous-emploi », pour reprendre la terminologie mexicaine. Défini ainsi de manière très large comme le nombre de personnes ayant une activité professionnelle, le niveau de l'emploi s'est hissé d'environ 30 millions de personnes en 1991 à 40 millions en 2002 (tableau I.A.2 de l'annexe I.A). Par contre, les données qui figurent dans les comptes nationaux incluent les salariés mais ne prennent pas en compte les travailleurs non rémunérés ni les travailleurs sans contrat. La statistique de l'emploi salarié telle qu'elle figure dans les comptes nationaux correspond donc probablement à une sous-estimation du niveau de l'emploi. Dans le même temps, il se pourrait que le niveau et la croissance du PIB aient été sous-estimés ces dernières années. Sans perdre de vue ces réserves, on présente dans cette partie quelques observations particulièrement révélatrices, fondées sur plusieurs indicateurs.
7. Voir annexe I.B sur l'ajustement du secteur agricole.
8. Les éléments d'appréciation restent très fragmentaires, faute de données disponibles. Se fondant sur ses estimations du stock de capital, B. Bosworth (1998) parvient à

la conclusion que le capital physique par travailleur a diminué à la suite de la crise d'endettement de 1982, et qu'il était plus faible en 1994 qu'en 1981. Tandis que le coût du travail baissait, celui du capital augmentait au cours des années 80 et pendant la plus grande partie des années 90 : dans le cas des équipements importés, cette évolution faisait écho à la dépréciation de la monnaie mexicaine, mais de manière plus générale, elle résultait de la pénurie de crédit. En conséquence, le coefficient d'intensité capitalistique a diminué.

9. Les données sur l'emploi des comptes nationaux excluent les travailleurs indépendants et les travailleurs non rémunérés. Elles sont parfois utilisées comme variables indicatives de l'emploi dans le secteur formel. Il s'agit de données « estimées » et non de données observées, qui portent sur le nombre d'emplois (or, une même personne peut occuper plusieurs emplois rémunérés). Les comptes nationaux disponibles depuis 1995 contiennent à la fois des séries statistiques sur les emplois rémunérés et sur les actifs occupés. Ce sont les données sur les emplois qui sont utilisées dans cette analyse, car elles sont disponibles sur une plus longue période. L'annexe I.A présente les données sur l'emploi établies sur la base de différentes définitions.
10. Norma Samaniego (OIT, 2000), sur la base des données de l'enquête sur l'emploi.
11. Les informations recueillies au niveau des entreprises disponibles pour 10 pays de l'OCDE apportent un utile éclairage sur ces effets. Dans les pays étudiés, parmi lesquels figurent les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni ainsi que la Finlande, les Pays-Bas et le Portugal, l'augmentation de la productivité du travail dans le secteur manufacturier semble largement résulter de l'évolution de la situation au sein de chaque entreprise, et la sortie d'entreprises à faible productivité y contribue également de manière substantielle (dans le cadre d'un processus de « destruction créatrice »). Le Mexique n'est pas inclus dans l'étude de l'OCDE, faute de données suffisantes. Voir Scarpetta et autres. (2002), ainsi que *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE* (OCDE 2003), en particulier les chapitre III et V.
12. Les lacunes du système bancaire et des procédures de faillite sont considérées comme des obstacles fondamentaux à la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie mexicaine, d'après une étude de la banque centrale du Chili. Selon ce document, l'écart de performance entre le Chili et le Mexique peut s'expliquer par le fait que le Chili a entrepris des réformes dans ces secteurs avec environ 10 années d'avance, ce qui s'est traduit par une augmentation plus rapide de la productivité [voir Bergoing et autres (2001)]. Les PME, en particulier, sont quasiment privées de crédit depuis 10 ans. Avant la privatisation des banques, les crédits étaient accordés aux secteurs privilégiés qui bénéficiaient de subventions [voir le chapitre II ci-après et l'examen plus détaillé du secteur bancaire mexicain qui figure dans Bonturi (2002)].
13. Dans son document de référence de 1998 (*op. cit.*), Bosworth parvient à la conclusion que le « capital est de loin la contrainte la plus forte » qui puisse empêcher une croissance rapide de la production à moyen terme. Ce problème du manque de capital est également évoqué dans un article plus récent de Shiao et autres (2002). S'agissant des TIC, l'expérience d'autres pays de l'OCDE montre que des gains de productivité faibles peuvent refléter la petite taille du secteur des TIC ainsi qu'une utilisation limitée de ces technologies (graphique I.A.2 de l'annexe I.A).
14. Un tiers des recettes budgétaires sont toujours liées aux revenus pétroliers, donc sensibles aux variations des cours du pétrole.
15. Les besoins du seul secteur de l'eau et de l'assainissement sont estimés à 2.2 milliards de dollars par an, ce qui représente le double du budget annuel de la *Comisión Nacional del Agua* (CNA, Commission nationale de l'eau), qui conserve tout pou-

- voir en matière de fourniture et de réglementation dans le domaine de la gestion de l'eau (cf. *Examens environnementaux de l'OCDE – Mexique*, 2003).
16. Le volume net des investissements directs étrangers (IDE), représentant en moyenne 2½ pour cent du PIB par an entre 1994 et 2002, a permis à l'économie de s'accroître sans contracter d'importants emprunts à l'extérieur. Environ un tiers du total est allé au secteur manufacturier, le secteur exportateur des *maquiladores* recevant moins de la moitié de ce montant. Les autres principales destinations des IDE depuis 1994 ont été le commerce (distribution de détail), qui en a absorbé près de 10 pour cent, et les services financiers, surtout en fin de période.
 17. Voir le tableau I.A.1 et les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71, chapitre VI « Échanges intra-branche et intra-groupe et internationalisation de la production » (2002).
 18. Le coût de la main-d'œuvre et la productivité du secteur manufacturier du Mexique par rapport à ceux du secteur manufacturier des États-Unis sont examinés dans Montout (2002), à travers l'exemple de l'industrie automobile dans le cadre de l'ALENA.
 19. L'annexe I.C présente certaines données détaillées sur les évolutions économiques récentes, notamment des tableaux et graphiques de référence.
 20. En juin 2003, l'OCDE tablait sur une croissance moyenne du PIB dans l'ensemble de la zone de l'OCDE de 3 pour cent (et un peu plus pour les États-Unis) en 2005-08. Il était alors prévu que la croissance du Mexique se situerait aux alentours de 4 pour cent sur cette période. Voir OCDE, « Scénario de référence à moyen terme » dans le numéro 73 des *Perspectives économiques*, juin 2003. Ces prévisions seront révisées en tenant compte des nouvelles prévisions à court terme pour la zone de l'OCDE.
 21. Bassanini, Scarpetta et Hemmings (2001).
 22. L'importance des TIC est examinée dans OCDE (2003) *ICT and Economic growth: evidence from OECD countries, industries and firms*. On a aussi constaté que l'intensité de la R-D joue un rôle dans l'innovation et la croissance de la productivité, sur la base notamment de données agrégées (Guellec et autres, 2001) et de données sectorielles (Scarpetta et autres, 2002). Lederman et Maloney (*op. cit.*) soulignent la nécessité pour le Mexique d'effectuer un rattrapage dans le domaine de l'innovation et du progrès technologique. Ils avancent que la libération du commerce et l'ALENA, qui peuvent contribuer positivement à cet effort, ne suffiront sans doute pas et que des améliorations substantielles devront intervenir dans le système mexicain d'innovation de façon à le rendre plus efficient.
 23. Il est généralement reconnu que l'augmentation des taux d'investissement, y compris de l'IDE, génère des externalités positives du fait de l'adoption des meilleures pratiques en matière d'organisation et de technologie. Nicoletti et autres (2003).
 24. Cf. Lederman et Maloney (2003).
 25. Nicoletti et Scarpetta (2003) mettent en évidence le rôle joué dans la croissance par les réglementations favorables à la concurrence. Le Mexique n'est pas couvert par cette étude car les données manquent pour procéder à des mesures fiables de la PMF. Bien que les estimations réalisées sur les 21 pays couverts par l'étude soient sujettes aux réserves habituelles liées aux analyses économétriques, elles servent de référence intéressante pour le Mexique.
 26. Il existe une corrélation négative entre le taux d'inflation et l'accumulation de capital physique dans le secteur privé, alors que des déficits publics élevés risquent de compromettre la croissance. Cf. Bassanini, Scarpetta et Hemmings (2001).

27. Le concept de « déficit budgétaire » du secteur public est plus étroit que celui de « besoin de financement du secteur public » (voir plus bas). Il prend toutefois en considération le coût de la réforme de la sécurité sociale pour le secteur privé depuis 1997, qui fait peser sur le budget une charge annuelle équivalant à environ 1½ pour cent du PIB, dont la moitié correspond aux coûts du passage à un système fondé sur la capitalisation, ce qui signifie que le gouvernement est en train de procéder dans les faits à une réduction des engagements publics implicites. Il tient également compte des sommes versées au fonds de stabilisation des recettes pétrolières depuis sa création en 2000, ainsi que de la composante réelle du service de la dette liée aux programmes d'appui au secteur bancaire.
28. Les dépenses liées aux projets d'investissements publics ayant une incidence différée sur le budget (PIDIREGAS) ne sont pas comptabilisées dans le solde financier à la date de réalisation de l'investissement, mais une fois le projet achevé, au moment où les obligations financières sont honorées (voir encadré II.1). Cependant, le besoin de financement du secteur public tient compte de ces projets dès le départ, c'est-à-dire lorsque la décision d'investissement est prise. Le coût des programmes de sauvetage financier qui est inclus dans le besoin de financement du secteur public correspond aux engagements totaux découlant : i) des opérations de restructuration des banques, qui en représentent la plus grande part, étant donné que seule la composante réelle du service de la dette est comptabilisée dans le budget ; ii) des programmes d'aide aux débiteurs ; iii) du programme de renflouement des sociétés concessionnaires de routes à péage.
29. La liquidation de *Banrural* réduit l'endettement net du secteur des banques de développement, tout en accroissant la dette de l'État fédéral. La fermeture de *Banrural* et la création d'une nouvelle entité, *Financiera Rural*, visent à résoudre les problèmes budgétaires structurels engendrés par les opérations de *Banrural*, tout en renforçant le système financier rural grâce à la mise en place d'une institution financière plus transparente et plus efficiente. Les ressources destinées à éponger les dettes de *Banrural* ont eu pour effet d'alourdir de 37.9 milliards de pesos la dette de l'État fédéral. Un apport de capitaux en faveur de *Financiera Rural* a par ailleurs été effectué.
30. Grâce aux nouvelles mesures fiscales ainsi qu'à un meilleur recouvrement de l'impôt, le produit de l'impôt sur le revenu a augmenté de 6.5 pour cent en termes réels, mais ce chiffre est sensiblement inférieur aux prévisions. Le produit des taxes spéciales sur les télécommunications et les boissons non alcoolisées qui ont été instaurées en 2002 a également été inférieur aux estimations.
31. Le versement du capital initial de *Financiera Rural* a été autorisé par le Congrès et effectué par le gouvernement fédéral au moyen de 10.9 milliards de pesos provenant de ressources non récurrentes liées à la réforme des retraites de l'IMSS. Ces ressources étaient constituées de l'épargne retraite non réclamée (SAR/IMSS 92).
32. Les principaux facteurs à l'origine de la forte augmentation des dépenses ont été d'une part les dépenses de personnel (+7.6 pour cent en termes réels), à la suite des négociations sur les salaires contractuels dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que dans les entreprises publiques (PEMEX et CFE) et d'autre part les dotations destinées à renforcer le secteur judiciaire. Les dépenses de sécurité sociale, qui apparaissent dans la classification par fonction, ont connu une nette progression du fait de fortes augmentations des pensions de retraite et de la constitution de réserves de retraite, alors que l'augmentation des investissements dans les autoroutes et le développement du projet « e-México » ont été les principaux facteurs à l'origine de l'explosion du poste « communications et transports ».

33. Des ressources sont transférées aux États au travers du partage des recettes (*participaciones*) ainsi que de subventions (*aportaciones*) affectées à des fins spécifiques. Les transferts de ressources au titre du Programme de développement des infrastructures et d'amélioration de la situation financière des États (PAFEF) ont été revus à la baisse au premier semestre, mais rétablis à leur niveau initial au second semestre lorsque les recettes pétrolières ont augmenté.
34. Le projet de budget initialement déposé par le gouvernement reposait sur une hypothèse plus prudente de 17 dollars le baril. Mais le Congrès a approuvé un budget révisé dans lequel le prix moyen du pétrole est plus élevé. L'écart entre le prix moyen du mélange mexicain destiné à l'exportation et la référence constituée par l'indice des cours mondiaux, qui met en évidence la part encore relativement élevée du brut lourd (« Maya ») par rapport aux huiles plus légères (« Istmo » et « Olmeca ») dans les exportations mexicaines, fluctue aux alentours de 5 à 6 dollars par baril, mais il lui est parfois arrivé d'atteindre jusqu'à 8 dollars ou de ne pas dépasser 4 dollars. Cet écart tend par exemple à se réduire lorsque les principaux exportateurs de brut lourd à destination des États-Unis réduisent leur production.
35. Il convient de noter que, dans le même temps, les projets d'investissement arrêtés par le secteur public et financés par le secteur privé sont devenus de plus en plus nombreux au fil des années.
36. Dans le budget 2003, le Congrès autorise une augmentation de l'endettement public en vue de la mise en œuvre du « programme de départs volontaires » qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin août 2003. En juillet 2003, un peu plus de 15 500 salariés avaient participé à ce programme. L'augmentation des dépenses qui s'en est suivie en 2003 devrait être compensée par les économies réalisées dans les années à venir du fait de ces suppressions de postes. Les organismes publics fédéraux qui bénéficient du programme en 2003 ont 4 ans pour rembourser les fonds reçus par eux.
37. Ces dispositifs sont connus sous le nom de « stabilisateurs automatiques » dans la terminologie mexicaine ; ils visent à imposer l'adoption de mesures budgétaires pour assurer le respect des objectifs budgétaires si des événements imprévus en menacent la réalisation.
38. Le gouvernement peut réduire les dépenses « programmables » sans l'approbation du Congrès (selon une liste de priorités préétablie) si l'écart entre les recettes fiscales effectives et les prévisions budgétaires est inférieur ou égal à 5 pour cent. Les postes de dépenses « programmables » sont ceux pour lesquels le gouvernement fédéral dispose d'une certaine marge d'appréciation, ce qui exclut les paiements d'intérêts sur la dette publique et le partage des recettes fiscales avec les États. Mais si l'écart est plus important, le Congrès doit approuver les postes de dépenses spécifiques devant faire l'objet de l'ajustement.
39. À la fin du premier semestre 2003, en particulier, les États ont bénéficié d'une dotation de 7 milliards de pesos à titre d'avance sur les recettes exceptionnelles nettes probables. Si des recettes exceptionnelles représentant le double de cette somme ne sont pas effectivement enregistrées, les fonds devront être restitués à l'État fédéral l'année suivante.
40. Selon les estimations officielles effectuées à l'époque, la série de mesures fiscales approuvée pour 2002 devrait rapporter des ressources supplémentaires d'un montant de 61 milliards de pesos cette même année. La plus grande partie de cette augmentation (24 milliards) devait provenir de la suppression du taux d'imposition spécial applicable aux bénéfices non distribués dans le cadre de l'impôt sur les sociétés et 23 autres milliards de la taxe sur les salaires (impôt de substitution). Les

taxes spéciales créées en 2002 devaient rapporter 14 milliards de pesos (dont 8.8 milliards au titre de la taxe sur les produits de luxe) ; par ailleurs les modifications apportées aux régimes spéciaux d'imposition sur le revenu devaient accroître les recettes de 10.5 milliards de pesos. Un certain nombre d'autres modifications impliquaient des pertes de recettes. Les nouvelles mesures budgétaires approuvées par le Congrès en 2003 devraient rapporter des recettes fiscales additionnelles de 0.3 milliard de pesos.

41. Ces questions et d'autres qui leur sont liées sont examinées in Davila et Levy (2000).
42. La composition du Conseil d'administration de la SAT a été modifiée, et il est désormais formé de représentants du ministère des Finances, ainsi que de trois membres indépendants, dont un est nommé par le président et deux par les gouvernements des États pour un mandat de deux ans. Des efforts sont actuellement déployés en vue d'accroître l'ampleur des contrôles fiscaux et d'assurer une application plus efficace des sanctions en cas de non respect des obligations fiscales.
43. Un problème particulier qui s'est posé par le passé tient au fait que les données budgétaires sont établies sur la base des encaissements/décaissements, alors que le besoin de financement du secteur public est calculé sur la base des engagements, et que les principes comptables appliqués n'ont pas toujours été clairs. Depuis 2002, cependant, de nouveaux principes comptables sont en cours d'élaboration en vue d'assurer une plus grande transparence.
44. Toutefois, une fois le budget approuvé, les budgets détaillés des entreprises publiques sont publiés, et fournissent notamment des informations sur leurs programmes, leurs objectifs et les indicateurs relatifs à leurs activités. Les transferts aux organismes publics qui mènent à bien des activités non commerciales sont comptabilisés dans les dépenses de l'État fédéral. Par ailleurs, l'impact sur les finances publiques de l'intermédiation financière des banques de développement est pris en compte dans le besoin de financement du secteur public.
45. Cette obligation a été introduite à l'occasion du budget 2002. Le *Presupuesto de gastos fiscales* de 2002 publié cette même année fournit des estimations des pertes de recettes dues aux exonérations accordées cette même année. Les exonérations fiscales prévues en 2003 doivent être publiées avant septembre, conformément à la loi. Les prévisions pour 2002 mettent en évidence la très forte part des exonérations fiscales en pourcentage des prélèvements fiscaux.
46. La Commission a ainsi demandé au ministère des Finances une ventilation des dépenses courantes de l'IMSS permettant de distinguer les pensions des autres dépenses, des informations sur le coût budgétaire du « Programme de départs volontaires » lancé en 2002 et des estimations pour 2003 et 2004, ainsi que le résultat chiffré du « Programme d'économies et d'austérité de l'administration publique fédérale ». Une plus grande participation du Congrès à un stade précoce figurait parmi les recommandations formulées dans le dernier numéro des *Études économiques de l'OCDE* sur le Mexique. Les points forts et les faiblesses de la procédure budgétaire mexicaine sont examinés in Larre et Bonturi (2000).
47. L'introduction d'une telle disposition pourrait même avoir un effet pervers d'après certains experts. Dans la situation actuelle, en cas de non approbation, une dotation provisoire permettrait de financer les dépenses. Une disposition explicite pourrait cependant être nécessaire pour ce qui est de la loi sur les recettes, en raison du risque que le gouvernement ne puisse procéder au recouvrement de l'impôt).

48. Il n'existe aucune estimation officielle du coût budgétaire qu'imposerait une réforme de l'ISSTE, mais il ne devrait représenter qu'une fraction du coût actuel de la réforme de l'IMSS.
49. Il est généralement admis que le développement insuffisant des infrastructures est un facteur qui limite le potentiel de croissance du Mexique et aggrave les déséquilibres régionaux, en particulier depuis la mise en place de l'ALENA ; cf. Davila, Kessel, et Levy (2000).
50. Le taux brut d'inflation des prix à la consommation était de 5.7 pour cent en décembre 2002, dépassant de plus de 1 point de pourcentage l'objectif de 4.5 pour cent fixé par la banque centrale. D'après les estimations de la banque centrale, si les prix administrés et réglementés avaient augmenté de 4.5 pour cent, le taux brut d'inflation aurait été presque conforme à l'objectif. Une faible répercussion de la hausse des prix à l'importation et le durcissement de la politique monétaire ont contribué à contenir le noyau dur de l'inflation, dont le niveau était inférieur à 4 pour cent.
51. D'après les acteurs opérant sur le marché, l'appréciation du peso au deuxième trimestre de 2003 était dans une certaine mesure une conséquence de l'évolution de la politique de gestion des réserves extérieures du Mexique. À la suite de l'augmentation des coûts parafiscaux du maintien de réserves internationales cumulées de plus en plus importantes, un système destiné à ralentir leur rythme d'accumulation a été mis en place à partir du 2 mai 2003. Une partie des flux de devises susceptibles d'accroître le niveau des réserves de change du pays seront orientés vers le marché. Plus précisément, la moitié des réserves en devises accumulées au cours du trimestre précédent, diminuée des quantités déjà vendues, doit être quotidiennement mise aux enchères selon des quantités préétablies fixées au début du trimestre.
52. D'après les projections à moyen terme de l'OCDE, l'inflation annuelle devrait se situer aux alentours de 1.5 pour cent d'ici 2005 dans la zone euro, au Royaume-Uni et aux États-Unis et être proche de 2 pour cent au Canada.
53. Un secteur financier bien développé i) mobilise l'épargne, en dirigeant la petite épargne des particuliers vers des investissements rentables de grande ampleur tout en offrant aux épargnants un haut degré de liquidité ; ii) offre à chacun des épargnants une garantie contre le risque idiosyncrasique grâce à la diversification des placements ; iii) réduit les coûts d'obtention et d'évaluation d'informations sur les projets futurs, par exemple au travers de services d'investissement spécialisés ; et iv) participe au suivi des investissements en vue de réduire les risques de mauvaise gestion des ressources (voir OCDE, 2003, *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*).
54. Jusqu'alors l'orientation du crédit était principalement déterminée par le gouvernement (voir Bonturi, 2002). Bergoing, 2001 met en évidence que les insuffisances du secteur financier mexicain, dont la réforme n'est intervenue que bien plus tard qu'au Chili, constituent un facteur clé à l'origine des faibles performances en matière de croissance enregistrées par l'économie mexicaine par rapport au Chili.
55. En mars 2003, l'agence de notation Moody's qualifiait de positifs les dépôts et les dettes des principales banques mexicaines du fait d'une meilleure gestion des banques ainsi que d'une amélioration de la structure de la dette (en devises et en monnaie locale).
56. Les crédits ont donné des signes de reprise en 2000 avant le ralentissement de l'activité, mais cela n'a pas duré.

57. En outre, les banques accordent principalement des prêts à court terme et les crédits bancaires servent donc en général à d'autres usages que le financement des dépenses d'investissement (voir l'enquête de la Banque du Mexique « *Encuestas de Evaluación Coyuntural del Mercado Crediticio* »).
58. Pour les entreprises notées AAA, la part du financement par des banques commerciales dans le financement total était de 78.3 pour cent au deuxième trimestre 2003 ; pour les petites entreprises, elle était de 24 pour cent. Voir également Martinez Trigueros (2000).
59. *Ley General de Títulos y Operaciones de Crédito, Código de Comercio, Ley de Instituciones de Crédito, Ley del Mercado de Valores, Ley General de Instituciones y Sociedades Mutualistas de Seguros, Ley Federal de Instituciones de Finanzas and Ley de Organizaciones y Actividades Auxiliares del Crédito.*
60. La reprise de 1995-2000 s'est inscrite dans un contexte de contraction du crédit, et en particulier des crédits immobiliers et des prêts aux entreprises. Le crédit n'a commencé à connaître une reprise qu'en 2000, mais elle a été faible et temporaire. Il est également nécessaire d'élargir la base d'épargne. Seulement 20 pour cent de la population mexicaine détient un compte bancaire.
61. La Bansefi, anciennement PAHNAL, a été créée en 2001 pour promouvoir l'épargne et les services financiers dans les zones reculées et auprès des ménages à bas revenu.
62. Compte tenu du cadre juridique en vigueur pour les institutions d'épargne et de crédit et les organismes de financement populaires, la CNBV a mis au point de nouvelles règles, qui peuvent être réparties en six groupes : organisation et fonctionnement, opérations, comptabilité, réglementation prudentielle, épargne de précaution et surveillance.
63. Depuis mai 2003, les fonds de pension privés (SIEFORES) peuvent investir jusqu'à 100 pour cent du montant total de leurs actifs dans des émetteurs AAA, dans la limite de 5 pour cent par émetteur ; pour les émetteurs AA ces plafonds sont respectivement de 35 et 3 pour cent, et pour les émetteurs A de 1 et 5 pour cent. Auparavant, l'investissement dans des titres du secteur privé était plafonné à 35 pour cent des actifs des SIEFORES, dans la limite de 10 pour cent par émetteur. Les SIEFORES devraient également pouvoir investir dans des valeurs mobilières étrangères une part croissante de leurs actifs dont le plafond sera progressivement porté à 20 pour cent en trois ans (une loi a déjà été approuvée par la chambre basse et soumise au Sénat).
64. La progression a été toutefois inégale, les taux d'inscription diminuant après les coupes budgétaires qui ont suivi la crise de la dette et la crise financière du milieu des années 90.
65. D'après Duryea et Pages (2002), l'amélioration du niveau de formation de la population au Mexique a été la plus forte de toute l'Amérique latine entre 1980 et 2000.
66. Au Mexique, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire comprend i) les programmes du *bachillerato* qui ont un caractère soit général, soit mixte (général et technique) et dont le but est de préparer aux études supérieures) et ii) l'enseignement technique proprement dit qui a une visée professionnelle.
67. Le taux de redoublement est défini comme le pourcentage d'élèves d'une cohorte scolarisés à un niveau donné au cours d'une année scolaire déterminée que l'on retrouve au même niveau l'année scolaire suivante. L'efficacité finale est définie comme le pourcentage d'élèves atteignant un niveau d'éducation donné par rapport au nombre des élèves qui avaient entrepris ces études dans la même cohorte.

68. Selon le recensement réalisé en 2000, parmi les personnes de 7 à 29 ans ayant quitté l'école, 27.5 pour cent l'avaient fait parce qu'elles n'aimaient pas les études ou ne voulaient pas en faire et 38.5 pour cent pour des raisons économiques ou familiales. Le second motif est plus important pour les personnes âgées de 20 à 29 ans.
69. Au niveau I, les élèves ne sont capables d'effectuer que les tâches de lecture les moins complexes élaborées pour le PISA, par exemple localiser un seul élément d'information, identifier le thème principal d'un texte ou établir un rapport simple avec les connaissances de tous les jours. Au-dessous du niveau I, si les élèves sont en général techniquement aptes à lire, ils éprouvent de sérieuses difficultés à utiliser leur faculté de compréhension de l'écrit comme un outil efficace pour progresser et développer leurs connaissances et compétences dans d'autres domaines. Ils risquent donc non seulement de rencontrer des difficultés dans leur transition initiale de l'école au monde du travail mais aussi de s'avérer incapables de tirer parti d'autres possibilités d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie.
70. Ces résultats sont sans doute en partie liés à une répartition inégale des ressources entre États et à l'intérieur des États (voir Banque mondiale, 2000 et 2001).
71. Voir le Programme national d'éducation 2001-2006 et l'enquête CENEVAL sur la situation professionnelle des diplômés récents (Zubiran, 2003).
72. Le Programme national d'éducation reconnaît une utilisation inefficace du temps d'enseignement, une formation insuffisante/inappropriée des enseignants et une responsabilité limitée de ces derniers. On estime que l'absentéisme réduit le temps d'enseignement de 50 à 75 pour cent dans les zones rurales (Banque mondiale, 2001). Lopez-Acevedo (2001a) présente une vue d'ensemble de ces questions pour l'enseignement primaire. Elle note en particulier que l'absence d'interaction entre les professionnels de l'enseignement, même au niveau de l'établissement, explique pour une large part la faible motivation des enseignants.
73. Le Programme de carrière des enseignants *Carrera Magisterial* a été créé en 1992 pour améliorer la qualité de l'éducation de base en encourageant les maîtres à poursuivre leur développement professionnel. L'impact de *Carrera Magisterial* sur les niveaux d'instruction des élèves a été limité. De fait, ce programme ne garantit pas une bonne performance continue, puisque la rétrogradation d'échelon est impossible et que le nombre de promotions par établissement n'est pas limité, ce qui encourage une certaine « inflation des échelons » chez de nombreux gestionnaires. Introduit en 1997, le Programme d'incitations à la performance pour les enseignants du 2^e cycle du secondaire et de l'enseignement tertiaire (*Programa de Estímulos al Desempeño del Personal docente de educación media superior y superior*) fonctionne suivant un système de points qui sert à calculer les primes accordées au titre des bonnes performances. Le montant des primes est compris entre 1 et 14 salaires minimums et la qualité de la performance pédagogique représente généralement 60 à 70 pour cent du nombre total de points. Comme le signale l'*Étude économique du Mexique* publiée par l'OCDE en 2000, ce programme est mieux conçu que la *Carrera Magisterial*.
74. Selon des estimations de l'OCDE fondées sur des données fournies par les autorités nationales, ce ratio s'est établi à 4.4 et 4.7 pour cent du PIB en 1999 et 2000 respectivement (voir OCDE, 2003, *Regards sur l'éducation*).
75. Comme dans beaucoup d'autres pays à faible revenu, les salaires des enseignants sont relativement élevés par rapport au PIB par habitant (voir OCDE, *Regards sur l'éducation*, divers numéros).

76. Les montants dépensés sous forme de subventions et de prêts pour études ne représentent jusqu'ici que 5 pour cent environ des dépenses publiques totales dans l'enseignement tertiaire, contre près de 20 pour cent en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. Un exemple récent de système de bourses pour les élèves de milieux défavorisés au Mexique est le Programme national de bourses et de financement pour les études supérieures (*Programa Nacional de Becas y Financiamiento para Estudios de Tipo Superior*, PRONABES) créé en 2001 (voir <http://sesic.sep.gob.mx/pe/pronabes/inicio.htm>). En ce qui concerne le rendement de l'éducation au Mexique, voir López-Acevedo (2001b) et Psacharopoulos et Patrinos (2002).
77. Voir Márquez (2001). D'après l'auteur, cette situation reflète le fait que, lorsqu'elles opèrent dans un contexte de faible qualification, les entreprises ne créent pas d'emplois qualifiés étant donné qu'ils sont difficiles à pourvoir (même si cela leur permettrait d'accroître leurs bénéfices). Pour leur part, les travailleurs ne sont pas incités à acquérir une formation du fait de l'absence de postes qualifiés (même si en se formant ils augmenteraient leur productivité et leur salaire). Un résultat comparable a été observé pour le secteur manufacturier par Tan et Lopez-Acevedo (2003).
78. Ces programmes ont été rebaptisés en 2002 par la nouvelle administration. Les évaluations, réalisées principalement par la Banque mondiale, font apparaître un bilan mitigé, dû en partie à l'utilisation de ces dispositifs comme mécanismes d'aide au revenu dans les périodes de fort chômage (1995-96).
79. CONOCER a pour mission de définir les normes et de favoriser le développement d'un système standardisé d'homologation des compétences professionnelles au Mexique. Les enquêtes réalisées auprès d'entreprises et d'étudiants qui ont utilisé des programmes certifiés par CONOCER montrent que cet organisme a eu un effet positif sur la productivité.
80. Les anciennetés moyenne et médiane dans l'emploi au Mexique sont parmi les plus basses de la zone OCDE. De plus, la mobilité des travailleurs dans le secteur informel est deux fois plus grande que dans le secteur formel : d'après Calderon Madrid (2000), en 1995 la moitié des salariés informels travaillaient dans la même entreprise depuis plus de deux ans, contre les trois quarts des salariés formels.
81. Soixante pour cent de la population d'âge actif n'a pas accumulé de droits à pension, mais il existe une pension minimum équivalente à une fois le salaire minimum, financée sur le budget général (voir Larre et Bonturi (2001) pour une analyse détaillée des effets de la réforme des retraites sur le marché financier et le marché du travail).
82. Voir OCDE, *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Évaluation des performances et des politiques*, annexe I.A.
83. Certains analystes citent le salaire minimum comme source de coûts salariaux élevés. Toutefois, le salaire minimum (qui au Mexique est inférieur au seuil officiel de pauvreté) a eu un caractère de moins en moins contraignant au cours de la décennie écoulée. En termes réels, il a baissé davantage que les salaires moyens et la proportion des salariés urbains dont la rémunération est comprise entre un et deux salaires minimums est tombée de quelque 40 pour cent à 25 pour cent, tandis que la part de ceux dont le salaire est supérieur à deux salaires minimums a augmenté (voir graphique 23).
84. Le travailleur pris en compte pour représenter le Mexique dans les comparaisons internationales gagne quatre fois le salaire minimum. D'après les données d'IMSS, 60 pour cent des travailleurs assurés ont un salaire inférieur à ce montant. Pour les travailleurs payés au salaire minimum, le taux de cotisation maladie et maternité peut atteindre 10 points de pourcentage de plus. L'effet de ce profil régressif sur le coin fis-

- cal total est toutefois limité par l'existence d'un système de crédit d'impôt salarial (voir ci-après).
85. Cette taxe fédérale sur les salaires de 3 pour cent (portée à 4 pour cent dans le budget 2003) a été instituée pour financer le « crédit d'impôt sur les salaires ». Il s'agissait d'un prélèvement facultatif en ce sens que l'employeur pouvait choisir entre les deux options suivantes : soit l'acquitter et obtenir l'intégralité du crédit d'impôt sur les salaires comme par le passé ; soit ne pas l'acquitter, mais dans ce cas l'État réduisait l'impôt dû à ce titre du crédit sur les salaires (voir OCDE 2002, *Les impôts sur les salaires*).
 86. Toutefois, la plupart des entreprises ne respectent pas la législation – voir l'Étude de 1997, qui donne des précisions sur cet aspect du droit du travail, informations confirmées par des données fragmentaires plus récentes.
 87. Les indemnités de départ pour licenciement justifié ne sont pas beaucoup plus élevées que dans les autres pays de l'OCDE, mais la définition du licenciement justifié est la plus rigoureuse de la zone de l'OCDE, le sureffectif et les performances médiocres n'étant pas normalement des motifs légaux de licenciement. Dans ce cas, les indemnités de départ sont de trois mois, plus 20 jours par année de service.
 88. La plupart des emplois temporaires autorisés au Mexique sont des emplois saisonniers dans l'agriculture.
 89. Voir Maloney (1999).
 90. Selon Azuara (2003), pour toucher une pension supérieure à la garantie minimum de ressources (équivalant à un salaire minimum), il faut que les taux de rendement dépassent 8 pour cent pour un travailleur gagnant l'équivalent de deux salaires minimums pendant quarante ans (5,5 pour cent pour les travailleurs gagnant trois salaires minimums). Ces niveaux sont très supérieurs aux taux de rendement actuels.
 91. Voir Samaniego et autres (2000).
 92. Garro et Melendez (2003) défendent la thèse selon laquelle la structure régressive des taux de cotisation maladie et maternité amoindrit les possibilités d'emploi des travailleurs à faible revenu. Cependant, un système fiscal progressif n'est pas souhaitable essentiellement parce qu'il tendrait à faciliter et à rendre plus rentable la fraude fiscale par sous-déclaration des revenus et de la masse salariale des entreprises.
 93. Une augmentation des cotisations pour les revenus les plus élevés serait un pas en arrière par rapport à la réforme de l'IMSS de 1997 (*Études économiques de l'OCDE 1998 et 2000*) et entraînerait probablement des pratiques d'évasion ou de fraude fiscales de la part des catégories à haut revenu.
 94. Les grandes entreprises ont eu largement recours à des syndicats fantoches (également dénommés « syndicats blancs ») pour contourner la réglementation en vigueur. La démocratisation progressive du système de relations du travail limitera toutefois cette possibilité dans l'avenir. Ces pratiques ont aussi contribué à rendre le cadre juridique et réglementaire incertain et inéquitable.
 95. Au niveau international on constate que le travail à temps partiel semble favoriser la présence des femmes sur le marché du travail. Dans le cas du Mexique, on peut estimer qu'il est susceptible de stimuler l'activité formelle.
 96. Au Chili, l'institution de ces comptes n'a pas été suivie d'une réduction notable des indemnités de départ, et le Mexique devrait veiller à éviter ce problème (voir l'Étude économique de l'OCDE sur le Chili, à paraître).

97. C'est là une bien meilleure option que celle de n'autoriser les retraits qu'en cas de licenciement abusif. Au Brésil, la nécessité d'un licenciement sans motif valable engendre plusieurs inconvénients (voir l'*Étude économique* de l'OCDE sur le Brésil, 2001).
98. Une autre question importante est celle du choix d'un dispositif pour les travailleurs licenciés dont l'épargne en compte est insuffisante pour couvrir des retraits minimums. Une solution consisterait à créer un fonds de solidarité comme au Chili (voir encadré 8).
99. Une dépense de 3.5 pesos au titre du PET génère seulement 1 peso de revenu pour les travailleurs. Voir Banque mondiale (2001).
100. Ce qui est le cas de la proposition du renforcement de la relation indirecte avec l'employeur (selon laquelle une entreprise doit répondre de ses obligations d'employeur vis-à-vis des travailleurs employés par ses sous-traitants). Ceci pourrait alourdir les coûts de la sous-traitance et se traduire par une discrimination à l'encontre des petits fournisseurs.
101. OCDE, 2003, *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*.
102. Voir Nicoletti et autres (2003).
103. Pratiquement toutes les décisions finales des institutions judiciaires, notamment celles de la Cour suprême concernant la constitutionnalité du droit de la concurrence, ont été favorables à la position de la Commission.
104. Esquivel et autres (2002) montrent par exemple que la densité de téléphones joue un rôle de plus en plus important comme facteur explicatif des différences de gains de productivité entre régions.
105. L'article 28 de la Constitution énumère des secteurs stratégiques dans lesquels les fonctions doivent être exercées exclusivement par l'État : services postaux, télégraphe et radiotélégraphie, pétrole et autres hydrocarbures, produits pétrochimiques de base, minerais radioactifs, électricité nucléaire, énergie électrique et fonctions de la Banque centrale liées à la production de pièces et de billets. La modification de cette liste nécessite le vote d'un amendement constitutionnel, ce qui exige une majorité des deux tiers des deux chambres du Congrès ainsi que l'approbation d'une majorité des Parlements des États fédérés. En particulier, la participation du secteur privé à la distribution d'électricité exigerait une modification de la Constitution.
106. Si la Commission fédérale de l'électricité (CFE) propriété de l'État, qui produit 80 pour cent de l'électricité mexicaine, devait prendre en charge tous les investissements nécessaires, son endettement net serait multiplié par cinq et son ratio dette/fonds propres s'élèverait jusqu'à 104 pour cent en 2011 (contre 16 pour cent en 2001).
107. 77.1 pour cent du marché longue distance intérieur, 71.3 pour cent du marché des appels longue distance internationaux sortants et 41.7 pour cent du marché des appels longue distance internationaux entrants.
108. C'est l'un des points de la procédure lancée contre le Mexique par l'O.I.C.
109. Voir les décisions de 2001, 2002 et 2003.
110. Le projet de loi prévoit aussi de supprimer les barrières à l'entrée dans le secteur en simplifiant les conditions d'obtention de concessions pour l'exploitation ou l'utilisation de réseaux publics de télécommunications, ainsi que les obligations faites aux concessionnaires d'autoriser l'interconnexion à leur réseau par des procédures expressément stipulées dans la loi.

111. Dans l'*Étude 2002*, il était proposé que tous les opérateurs soient tenus de contribuer au fonds universel.
112. La CFC a indiqué que si les deux principales compagnies aériennes, Aeroméxico et Mexicana, n'étaient pas cédées à des propriétaires indépendants, l'entité résultante constituerait une concentration illégale tombant sous le coup de la loi fédérale sur la concurrence économique.
113. Nicoletti et autres (2003).
114. Le dispositif SARE concerne les *activités à faible risque public* telles que définies par INEGI 1999, ce qui représente plus des deux tiers des créations de PME. En général, les formalités de création d'une entreprise doivent être accomplies dans un délai de trois mois. Selon l'enquête du *Consejo Coordinador Empresarial*, en 2001 le nombre moyen de jours nécessaires pour créer une entreprise allait de 27 dans l'État du Durango à 88 dans le District fédéral (contre près de 120 jours en 2000).
115. Voir OCDE, *Politiques de réglementation dans les pays de l'OCDE*, 2002, encadré 6.
116. Outre le Registre fédéral des formalités et des services, il existe d'autres outils importants, notamment : le système de déclaration fiscale électronique, diverses initiatives de guichet unique, le recours à l'analyse d'impact des réglementations et les critères de renforcement pour la simplification des formalités. Voir OCDE, 2003, *From Red Tape to Smart Tape*.
117. D'après le *Rapport mondial sur la compétitivité 2002-2003*, le Mexique se classe 47^e sur 75 pays pour l'indice de corruption et 62^e pour la qualité des lois et contrats. Il vient au 58^e rang pour la qualité des institutions publiques (indice composite) et il occupe une place médiocre dans les statistiques des Nations Unies sur la criminalité (en particulier pour les vols qualifiés et les homicides).
118. Des efforts sont déjà déployés au niveau fédéral. Ainsi, en 2003 on a mis en place un institut (*Instituto Federal de Especialistas de Concursos Mercantiles*) qui met à la disposition des juges fédéraux des professionnels hautement qualifiés chargés de les aider pour les questions techniques.
119. Voir le premier chapitre et OCDE (2003) *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*.
120. Le Mexique est également en retard sur les autres pays de l'OCDE en ce qui concerne les sciences et la technologie et le système d'innovation. Les carences dans ces domaines sont soulignées dans des rapports de la CONACyT, qui a défini des orientations en termes qualitatifs et quantitatifs.
121. Ces programmes ont été analysés plus en détail dans OCDE (2003) *Examen des performances environnementales du Mexique*.
122. Par exemple, l'aquifère de Huelco Bolson, utilisé pour l'alimentation en eau potable d'El Paso et de Ciudad Juarez risque d'être épuisé en 2025 aux taux de pompage actuels. Il existe 18 autres aquifères binationaux essentiels (EPA, 2003).
123. De fait, le nombre de salariés du service public fédéral de l'eau n'a pas diminué après la privatisation d'une grande partie de ses fonctions. Dans le District fédéral, le nombre de salariés du service de l'eau était en moyenne de 13.4 pour 1 000 raccordements en 1993, contre 4.6 à Lima au Pérou et 2.7 aux États-Unis.
124. En 2000, 63 pour cent des étrangers étaient des citoyens des États-Unis et 45 pour cent avaient entre 5 et 19 ans (CONAPO, 2001).

125. Au début des années 80, le Mexique a accueilli environ 40 000 réfugiés venant du Guatemala, mais 75 pour cent d'entre eux sont maintenant rentrés au pays, ceux qui sont restés ayant obtenu depuis lors le statut de résident permanent ou la nationalité mexicaine.
126. Sur la base des statistiques de l'Institut National de la Migration du Mexique.
127. Dans l'Étude binationale (1997) – initiative conjointe lancée en 1994 pour analyser la nature, les causes et les conséquences des migrations dans les deux pays –, les migrants temporaires sont désignés par le terme de « sojourners » (personnes qui séjournent) tandis que les migrants définitifs sont qualifiés de « settlers » (personnes qui s'installent). Les flux migratoires définitifs sont calculés à partir des recensements effectués au Mexique et aux États-Unis. Des incertitudes subsistent néanmoins quant au caractère définitif du changement de lieu de résidence (certains Mexicains résidant aux États-Unis pouvant décider de retourner un jour dans leur pays, durant leur vie active ou au moment de la retraite).
128. Les flux migratoires temporaires sont fondés sur les données de l'EMIF. Les sorties temporaires pour des raisons de travail sont déterminées à partir des déclarations des personnes indiquant comme motif du passage de la frontière le travail ou la recherche d'un travail.
129. Source : CONAPO. Entre 1992 et 1997, 80 pour cent des Mexicains qui se sont rendus aux États-Unis (et sont revenus ensuite dans leur pays) ont franchi la frontière sans autorisation (ENADID, 1997).
130. Voir STPS, *Encuestas sobre Migración en la Frontera Norte de México* (EMIF), tableau 3.2.
131. Au cours de la période 1998-2003, 62 pour cent des migrants qui ont traversé la frontière pour aller aux États-Unis venaient de centres urbains, contre 55 pour cent en 1993-1997, et 61 pour cent des Mexicains vivaient en milieu urbain en 2000, contre 57 pour cent en 1990. L'urbanisation des flux migratoires tient en partie à leur diversification géographique, car les migrants urbains sont généralement plus nombreux dans les nouvelles régions d'émigration que dans les régions traditionnelles. D'après l'enquête démographique de 1997 (ENADID), 60 pour cent des migrants originaires des zones non traditionnelles venaient de la ville, contre 40 pour cent dans les zones traditionnelles (Lozano, 2001).
132. Cela dit, d'après le recensement de 1990, 13 pour cent des personnes nées au Mexique et résidant aux États-Unis étaient employées dans le secteur agricole, et cette part a augmenté de plus de 3 points depuis lors.
133. Voir les données de l'ENADID, 1992, reprises dans Durand et autres (2001).
134. Estimations du conseil de l'État de Guanajuato pour la population (COESPO), sur la base des recensements.
135. En 1998-1999, 59 pour cent des migrants originaires du sud du Mexique étaient des primo-émigrants, contre 30 pour cent en 1993-1994 (source : EMIF).
136. Les migrants internationaux viennent le plus souvent de municipalités présentant un degré de marginalisation intermédiaire. L'indice de marginalisation utilisé par les autorités mexicaines pour définir les cibles de leur politique de lutte contre la pauvreté tient compte de l'accès à l'enseignement primaire, des conditions de logement, du niveau de revenu et de l'accès aux équipements et aux services de santé.
137. D'après les données de l'EMIF présentées au tableau 13, ce niveau d'instruction est légèrement inférieur à celui qui ressort des données du recensement de 2000 pour la population âgée de 25 à 49 ans (24 pour cent dans la catégorie qui n'a pas été jusqu'à

- la fin du primaire, 39 pour cent dans celle ayant terminé le premier cycle du secondaire et 31 pour cent au dessus). Néanmoins, comme l'EMIF porte sur la population de plus de 12 ans, alors que le recensement s'intéresse aux plus de 25 ans, cela fait sans doute baisser quelque peu la moyenne (les plus jeunes ne pouvant avoir atteint le deuxième cycle du secondaire ni à fortiori le niveau de l'enseignement tertiaire).
138. D'après l'enquête démographique de 1997, 40 pour cent des migrants de retour au Mexique avaient déjà changé de région à l'intérieur du pays avant de le quitter, et d'après le recensement de 2000, le taux de migration interne se chiffrait à environ 7 pour cent.
 139. Cette section s'inspire largement des travaux suivants : Étude binationale sur les migrations entre le Mexique et les États-Unis (1997), Orrenius (2001), US-Mexico Migration Panel (2001), et Weintraub et autres (1997).
 140. La réforme de la protection sociale interdisait aux immigrants clandestins et à de nombreux immigrants résidant légalement aux États-Unis de bénéficier de la plupart des aides publiques, y compris des prestations du régime Medicaid.
 141. CONAPO, population de 12 à 64 ans.
 142. La nouvelle *matricula consular* contient des hologrammes et des signes intégrés. Sa reconnaissance s'est heurtée à une forte opposition dans certains États et certains organismes fédéraux, mais a aussi été bien accueillie, notamment par les députés au Congrès des États-Unis.
 143. Ce programme existe depuis 1974. En 2001, il a bénéficié à environ 11 000 travailleurs mexicains auxquels ont ainsi été assurés un salaire minimum, une couverture médicale et des droits à la retraite, à l'assurance-accidents et au logement.
 144. Les organisateurs d'un réseau de lutte contre le trafic d'êtres humains racontent que le consulat des États-Unis à Monterrey s'est un jour aperçu qu'un recruteur demandait 1 500 dollars pour l'obtention d'un permis dont le coût ne dépasse généralement pas 200 dollars [<http://fpmail.friends-partners.org/pipermail/stop-traffic/2000-November/001120.html>]. Plus récemment, Reuters News (6 février 2003) rapportait l'arrestation par la police de quatre personnes (dont un employé du consulat des États-Unis à Monterrey) qui vendaient elles aussi pour 1 500 dollars des visas H2A et H2B.
 145. Les services spécialisés mis en place par les États coordonnent les divers programmes destinés aux migrants et à leurs familles, et sont eux-mêmes coiffés par une instance nationale, la Coordinación Nacional de Oficinas Estatales de Atención a Migrantes (CONOFAM), qui a été créée en 2000 et regroupe 24 États. Pour approfondir sa connaissance des phénomènes migratoires, le Consejo Estatal de Población de l'État de Guanajuato, par exemple, est en train de mettre au point une enquête applicable à son territoire, en collaboration avec son homologue fédéral (le CONAPO) et avec le Colegio de la Frontera Norte. Il a également élaboré un module dédié à l'État de Guanajuato pour l'enquête sur les migrations à la frontière nord (EMIF).
 146. OCDE (2003), *Tendances des migrations internationales* : SOPEMI Édition 2002.
 147. Source : Instituto Nacional de Migración (INM).
 148. Le *Plan Sur* a augmenté les effectifs affectés au contrôle de la frontière, créé de nouvelles zones de bouclage et accru la militarisation de la surveillance frontalière. En outre, 150 000 personnes ont été rapatriées en 2000 et environ 140 000 en 2001, les clandestins n'étant plus laissés de l'autre côté de la frontière comme cela se faisait auparavant, mais reconduits jusque dans leur pays d'origine.

149. Source : enquête EREM conduite dans six villes des États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas (Papail, 2002). Les données ont été corrigées pour tenir compte de la structure par âge de la population étudiée. Alors qu'en 2002, le salaire annuel moyen était de 5 894 dollars au Mexique, il se montait à 28 818 dollars aux États-Unis pour les travailleurs nés au Mexique, et à 37 514 dollars pour les Américains non hispaniques (Banamex, mai 2003).
150. D'après l'enquête à la frontière nord (EMIF), 70 pour cent des candidats au départ pour les États-Unis motivaient leur décision par la recherche d'un emploi.
151. Cette part est beaucoup plus élevée dans la région de Los Angeles, où les Mexicains représentaient déjà plus de 50 pour cent des travailleurs en 1990. Tandis que les *maquiladoras* installées au Mexique se sont spécialisées dans la production de masse de vêtements normalisés, les hauts lieux de l'industrie du vêtement, à Los Angeles et à New York, ont conservé le stylisme et la création, mais aussi la fabrication directe de petites séries haut de gamme qui repose sur une main-d'œuvre bon marché fournie par l'immigration.
152. Il s'agit en particulier des secteurs de l'habillement, de l'électronique et des équipements informatiques.
153. Les salaires dans le secteur officiel sont mesurés sur la base des chiffres moyens pris en compte par l'IMSS pour le calcul des cotisations.
154. Le rendement de l'éducation, défini comme le surcroît de revenu correspondant à chaque année d'étude supplémentaire par rapport aux gains moyens, est plus élevé au Mexique qu'aux États-Unis.
155. Comme le notent Chiquiar et Hanson, (2002), les Mexicains instruits sont sans doute mieux à même de maîtriser le processus d'émigration vers les États-Unis, et ont moins de problèmes financiers, ce qui va à l'encontre de l'hypothèse du biais de sélection négatif avancée par Borjas (1987).
156. Pour une analyse de la mobilité internationale des travailleurs hautement qualifiés, voir Guellec et Cervantes (2002).
157. Il est intéressant de noter que les étudiants originaires des États-Unis sont eux aussi de plus en plus nombreux au Mexique : on en comptait 8 360 en 2000-2001. Les étudiants mexicains se caractérisent par un faible degré de mobilité, de moitié inférieur environ au chiffre moyen enregistré dans les pays de l'OCDE (Tremblay, 2002).
158. L'étude d'Adams s'appuie sur les données du recensement effectué en 2000 aux États-Unis concernant les résidents de 25 ans et plus nés à l'étranger. Le chiffre relatif au Mexique surestime peut-être un peu les sorties de personnes ayant un niveau d'instruction élevé, une partie des flux correspondant sans doute à des enfants qui ont en fait émigré avec leurs parents et ont ensuite fait des études aux États-Unis. Si l'on élargit l'observation aux statistiques sur l'immigration dans les pays de l'OCDE, on s'aperçoit que celle-ci concerne aussi bien plus de 10 pour cent des diplômés de l'enseignement supérieur dans d'autres pays : en l'occurrence plus de 30 pour cent en Turquie, au Maroc et en Tunisie à titre d'exemple.
159. Source : EMIF 1998-1999.
160. Papail (2002). Ceux qui avaient reçu une formation faisaient majoritairement partie des catégories les plus instruites (plus de 10 ans de scolarité).
161. Le bénéfice de l'expérience acquise aux États-Unis apparaît aussi deux fois plus grand que celui que l'on peut retirer des études secondaires, ce qui constitue une forte inci-

tation à émigrer rapidement pour tous ceux qui n'ont pas l'intention de poursuivre leur scolarité au-delà de ce niveau.

162. Les données utilisées sont celles d'un sous-échantillon du recensement effectué en 2000 au Mexique. Dans ce pays, la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 10 ans, et il est fréquent que les enfants ne vivent plus avec leurs parents après l'âge de 15 ans, ce qui fait qu'il est impossible de les relier à leur famille d'origine. Pour tenir compte des biais de simultanéité éventuels avec la situation scolaire, on a traité le comportement du ménage en matière de migration comme une variable endogène en prenant pour instruments l'interaction des profils migratoires traditionnels des États et les caractéristiques des ménages. Après avoir neutralisé les effets des divers autres facteurs qui agissent sur la scolarité, en dehors de la migration, tels que la situation financière du ménage, le niveau d'instruction des parents, le caractère rural ou urbain du lieu d'origine, et l'état du marché du travail local, l'allongement de la scolarité est estimé entre 0.7 et 1.6 an, avec un impact beaucoup plus important pour les filles que pour les garçons, et pour les enfants plus âgés que pour les plus jeunes, ce qui donne à penser que les perspectives scolaires de ces groupes sont plus sensibles aux fluctuations du revenu familial.
163. Deux autres changements, particulièrement difficiles à mesurer, sont également à noter : i) l'amputation du bénéfice imposable de l'entreprise dans laquelle le migrant travaillait antérieurement, et ii) la majoration du bénéfice imposable des banques et autres organismes qui acheminent les fonds transférés de l'étranger.
164. De 1994 à 2001, le budget annuel alloué à l'INS pour le contrôle de la frontière a pratiquement triplé, passant à plus de 2.5 milliards de dollars, et avec l'importance accrue accordée aux questions de sécurité depuis les événements du 11 septembre, il pourrait dépasser 5 milliards de dollars en 2003.
165. En 2000, par exemple, 369 personnes ont trouvé la mort en tentant de passer la frontière, dans la plupart des cas du fait des conditions hostiles qu'elles ont dû affronter dans leur longue marche à travers le désert.
166. Les *coyotes* sont souvent eux-mêmes d'anciens migrants. Spener (2001) insiste sur le fait que peu d'entre eux font en fait partie de grands réseaux de contrebande, et qu'ils ont rarement des connexions avec le crime organisé. Au Mexique, ils sont d'ailleurs davantage perçus comme des « prestataires de services » que comme des criminels.
167. Une petite fraction seulement étant utilisée sur le territoire des États-Unis pour payer les frais d'acheminement des migrants.
168. Les envois de fonds des migrants comprennent peut-être certaines sommes liées au blanchiment d'argent, ce qui pourrait expliquer en partie les divergences statistiques.
169. L'amélioration de la technologie et de la sécurité des transactions, l'entrée des banques dans le secteur des envois de fonds et le nombre accru de filières de distribution au Mexique et de guichets de collecte des fonds aux États-Unis sont autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation de la part des transferts effectués par les émigrants par les canaux formels.
170. L'allocation versée pour l'alimentation et l'éducation dans le cadre du programme PROGRESA était de l'ordre de 340 pesos par mois en moyenne en 2000 (données SEDESOL), soit environ 560 dollars par an.
171. Source : Papail (2002) et calculs de l'auteur d'après Zárata-Hoyos (1999). Ce chiffre tient compte à la fois des sommes envoyées par les migrants et de l'épargne qu'ils ont accumulée aux États-Unis et qu'ils rapatrient lorsqu'ils reviennent au Mexique. D'après les données du Mexican Migration Project sur lesquelles s'appuie Zárata-

- Hoyos (1999), la propension à investir l'épargne dans des activités productives est de 17 pour cent, contre 3.7 pour cent pour les sommes envoyées aux familles. L'épargne représente environ 25 pour cent du montant des envois de fonds.
172. L'intégration croissante de l'économie réduit probablement les effets indirects des envois de fonds au niveau local, tout comme l'intégration du Mexique dans le marché nord-américain tend à réduire leurs effets indirects au niveau national.
173. Voir Corona (2000).
174. Source : Goldring (2003).
175. En fait, il est encore aujourd'hui plus coûteux d'envoyer des fonds des États-Unis vers l'Amérique latine que vers le reste du monde (O'Neil, 2003).
176. Voir « Analiza EU acceso bancario a inmigrantes », Reforma, 12 février 2003.
177. D'après les données d'Orozco (2000) concernant Western Union.
178. Par exemple, certaines banques facturent des frais mensuels pour la tenue du compte, d'autres font payer les retraits d'argent aux GAB, les consultations avec le personnel au sujet des opérations de transfert ou encore les retraits multiples au cours d'une période donnée, etc. (Orozco, 2003).
179. Voir Garcia Zamora (2000).
180. La BANSEFI les aiderait à gérer leur liquidité et fournirait des services comptables. Pour plus de précisions sur la BANSEFI, voir annexe III de l'*Étude économique de l'OCDE* de 2002.
181. La BANSEFI fournit déjà une aide sociale dans le cadre de *Oportunidades* (appelée précédemment PROGRESA) ; dans ce cas, elle devrait aussi assurer la liaison avec les aides au logement consenties par divers fonds publics (FONAPO, FOVI, INFONAVIT).
182. Les institutions considérées pourraient aussi bénéficier, au travers de BANSEFI, du nouveau système de virement établi par la banque centrale et donc diminuer les commissions de change.

Bibliographie

- Adams, R. (2003), « International migration, remittances and the brain drain: a study of 24 labour-exporting countries », *World Bank Policy Research Paper* 3069, juin.
- Air Quality Board (2000), *Review of Reclaim Findings*, Californie, octobre.
- Azuara, O. (2003), « The Mexican Defined Contribution Pension System: Perspective for Low Income Workers to receive a pension », document non publié, *Office of the Chief Economist, Latin America And Caribbean Region, The World Bank Background Paper For Regional Study On Social Security Reform*.
- Bancomer (2003), « The Corto, Interest Rates, and the Exchange Rate », *Rapport économique*, février.
- Banque mondiale (2000), « Achievements and Challenges of Fiscal Decentralization Lessons from Mexico ». Sous la direction de Marcelo M. Giugale et Steven B. Webb.
- Banque mondiale (2001), *A comprehensive development agenda*. World Bank Press, Washington, avril.
- Banque mondiale (2003), *Indicateurs du développement dans le monde*, World Bank Press, Washington, avril.
- Bassanini, A., S. Scarpetta et P. Hemmings (2001), « Economic growth: the role of policies and institutions. Panel data evidence from OECD countries » *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 283, janvier.
- Bergoing, R., P. Kehoe, T. Kehoe, R. Soto (2001), « A decade lost and found : Mexico and Chile in the 1980s », Banque centrale du Chili, *document de travail* n° 107, sept.
- Bonturi, M. (2002), « Challenges in the Mexican financial sector », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE* n° 339, août.
- Bosworth, B. (1998), « Productivity Growth in Mexico ». document non publié.
- Calderon-Madrid, A. (2000), « Job Stability and Labor Mobility in Urban Mexico: A Study Based on Duration Models and Transition Analysis » *Document de travail du réseau de recherche de la Banque interaméricaine de développement* #R-419.
- Castro, J. et R. Tuiran (2000), « Las remesas de los trabajadores emigrantes a Estados Unidos », *Comercio Exterior*, vol. 50, n° 4, avril.
- Chiquiar, D. et G. H. Hanson (2002), « International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages: Evidence from Mexico and the United States », *NBER Working Paper* 9242, octobre.
- CONACYT (2000), *30 years of Conacyt's Scholarship Program: Evolution, Results and Impact*, en collaboration avec l'Académie mexicaine des sciences et le Conseil consultatif scientifique du Mexique, Mexico.
- CONAPO (2001), *La población de México en el nuevo siglo*, Mexico.

- CONAPO (2002), *Indice de Intensidad migratoria – México-Estados Unidos, 2000*, Mexico [consultable sur le site <http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/principal.html>].
- Corona, R. (2000), « Monto y uso de las remesas en México », dans Tuiran (Ed), *Migración México-Estados Unidos – Opciones de política*, Consejo Nacional de Población, Mexico.
- Dávila, E. et S. Levy (2000), « Tributar para la equidad: une proposition de réforme al impuesto al valor agregado », document non publié.
- Dávila, E., G. Kessel, S. Levy (2000), « El Sur También Existe: Un Ensayo sobre el Desarrollo Regional de México ». Document non publié.
- Durand, J., D. Massey et R. Zenteno (2001), « Mexican Immigration to the United States: Continuities and Changes », *Latin American Research Review*, vol. 36, n° 1.
- Duryea, S. et C. Pagés-Serra (2002), « Human Capital Policies: What they Can and Cannot Do for Productivity and Poverty Reduction in Latin America » *Document de travail du Département de la recherche de la Banque interaméricaine de développement* #468, avril.
- Environmental Protection Agency des États-Unis(2003), *Water Resources in the Sixth Report of the Good Neighbour Environmental Board* EPA 130-R-03-001, Washington, avril.
- Étude binationale sur les migrations (1997), *Migrations entre le Mexique et les États-Unis* [www.utexas.edu/lbj/uscir/binational.html].
- Eskeland, G. et T. Feyzioglu (1995), « Rationing can backfire. The day without a car in Mexico City », *Policy Research Working Paper* 1554, Banque mondiale, décembre.
- Espinosa E. (2002), « Water Management in the State of Mexico and in the Mexico Valley », exposé présenté au Séminaire sur les villes durables organisé par l'Équipe de travail du Conseil de coopération économique du Pacifique, Singapour, juillet.
- Esquivel, G. et M. Messmacher (2002), « Sources of Regional (non) Convergence in Mexico ». Document non publié, juillet.
- Favela, R. (2001), « PEMEX Perspective on Fuel Quality Improvement », exposé présenté à la Hart World Fuels Conference, août.
- Garcia Zamora, R. (2000), « Problemas y perspectivas de las remesas de los Mexicanos en Estados Unidos », *Comercio Exterior*, vol. 50, n° 4, avril.
- Garcia Zamora, R. (2002), « Los Proyectos Productivos de los Migrantes en México Hoy », document présenté à la deuxième Conférence sur les migrations internationales : Mexique-Californie, Université de Berkeley, 28-30 mars.
- Garro, N. et G. Melendez (2003), « Contribuciones al Seguro de Enfermedades y Maternidad por niveles de ingreso » *Boletín de Seguridad Social Reporte quincenal para México* Año I, n° 6
- General Accounting Office des États-Unis (1999), *U.S.-Mexico Border: Issues and Challenges Confronting the United States and Mexico*, GAO/NSIAD-99-190, Washington.
- Gilbreath, J. (2003), « Economic Integration's Effect on Air Emissions in Mexico's Refining and Electricity Generating Sectors », annexe de *Lessons from NAFTA for Latin American and the Caribbean*, LAC Regional Studies, Banque mondiale, mars.
- Goldring, L. (2003), « Re-thinking Remittances: Social and Political Dimensions and Collective Remittances », *CERLAC Working Paper Series*, février [www.yorku.ca/cerlac/papers/pdf/Goldring.pdf].
- Guellec, D. et B. von Pottelsberghe de la Potterie (2001), « Recherche-développement et croissance de la productivité: Analyse des données d'un panel de 16 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE* n° 33, 2001/II.

- Guellec, D. et M. Cervantes (2002), « International Mobility of Highly Skilled Workers: From Statistical Analysis to Policy Formulation », dans *International Mobility of the Highly Skilled*, OCDE, Paris.
- Haggarty, L., A. M. Zuluaga et P. Brook (2001), « Thirst for Reform? Private Sector Participation in Providing Mexico City's Water Supply », *World Bank Working Paper* n° 2654, août.
- Hanson, G. H. (2003), « What has happened to Wages in Mexico since NAFTA? Implications for Hemispheric Free Trade », *NBER Working Paper* 9563, mars.
- Holden, P. et M. Thobani (1996), « Tradable Water Rights: A Property Rights Approach to Resolving Water Shortages and Promoting Investment », *World Bank Policy Research Working Paper* 1627.
- Howitt, A., R. Lacy, L.T. Molina, S. Sanchez, R. Slott et J. Sussman (2000), *Transportation and Air Pollution*, in Mario and Luisa Molina (eds.) *The Integrated Program on Urban, Regional and Global Air Pollution: Mexico City Case Study*, MIT.
- Kojima, M. et R. Bacon (2001), *The Mexico Energy Environment Review*, PNUD/Banque mondiale, Programme d'aide à la gestion du secteur de l'énergie, rapport 241/011, Banque mondiale, Washington, mai.
- Larre, B. et M. Bonturi (2001), « Public spending in Mexico: how to enhance its effectiveness », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 288, mars 2001.
- Lederman, D. et W. Maloney (2003), « Innovation in Mexico: NAFTA is not enough », document non publié, Banque mondiale.
- Lopez-Acevedo, G. (2001a), « Professional Development and Incentives for Teacher Performance in Schools in Mexico », *LCSHD Paper Series* n° 64.
- López-Acevedo, G. (2001b), « Evolution of Earnings and Rates of Return to Education in Mexico », document non publié, Banque mondiale, World Bank.
- Lozano Ascencio, F. (1997), « La remesas de los migrantes mexicanos en Estados Unidos: Estimaciones para 1995 », *Research Paper for the Binational Study* [<http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/principal.html>].
- Lozano Ascencio, F. (2000), « Migration Strategies in Urban Contexts: Labor Migration from Mexico City to the United States », *document présenté au XXII^e Congrès international de l'Association des études latino-américaines*, Miami, Floride, 16-18 mars [136.142.158.105/Lasa2000/LozanoAscencio.pdf].
- Lozano Ascencio, F. (2001), « Nuevos orígenes de la migración mexicana a los Estados Unidos: migrantes urbanos versus migrantes rurales », *Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, Universidad de Barcelona, n° 94, août [www.ub.es/geocrit/sn-94-14.htm].
- Macias C. (2001), « Mexico's federal regulatory improvement programme: experience and future priorities », *paper presented to the APEC-OECD Co-operative Initiative on Regulatory Reform*, Singapour, février.
- Maloney, W. (1999), « Does Informality Imply Segmentation in Urban Labour Markets? Evidence from Sectoral Transitions in Mexico » *The World Bank Economic Review*, vol. 13, numéro 2, mai.
- Márquez, G. (2001), « Training the Workforce in Latin America: What Needs to be Done? » *Inter-American Development Bank Labor Markets Policy Briefs Series*.
- Martinez Trigueros, L. (2000), « The importance of protecting property rights in the financial system and economic growth », *Banco de México Documento de investigación*, décembre.

- Massey, D. et E.A. Parrado (1998), « International Migration and Business Formation in Mexico », *Social Science Quarterly*, vol. 79, n° 1, mars.
- Mattar, J., J.C. Moreno-Brid et W. Peres (2002), « Foreign investment in Mexico after economic reform », *CEPAL-ECLAC Estudios y perspectivas*, n° 10, juillet.
- Miller, J.D., J.R. Parga, J. Drelich et C.L. Lin (1996), *Coal Cleaning Opportunities for SO₂ Emission Reduction in the Border Region*, Southwest Center for Environmental Research and Policy, Université d'Utah.
- Miller, P.J. (2003), *Air Quality and North American Electricity*, exposé de la North American Commission for Environmental Cooperation au CENRAP International Forum for Regional Haze, mars.
- Moreno, S. (1998) « Water Legislation In Mexico », *document présenté par la Commission nationale de l'eau à la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable*, Paris, mars.
- Munshi, K. (2002), « Networks in the Modern Economy: Mexican Migrants in the US Labour Market », octobre, document non publié [<http://web.mit.edu/14.75/www/mex5.pdf>].
- National Research Council (1995) *Mexico City's Water Supply Improving the Outlook for Sustainability*, National Academy Press, Washington, 1995.
- Nicoletti, G., S. Golub, D. Hajkova, D. Mirza et K. Yoo (2003), « Policies and international integration: Influences on trade and foreign direct investment », *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 359: juin.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2003), « Regulations, productivity and growth: OECD evidence » *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 347.
- OCDE (1998), *Étude économique du Mexique*, Paris.
- Orozco, M. (2000), « Remittances and Markets: New Players and Practices », *Inter-American Dialogue and the Tomás Rivera Policy Institute*, document de travail, [www.thediologue.org/publications/country_studies/remittances/Orozco%20marketplace.pdf].
- Orozco, M. (2003), « Changes in the Atmosphere? Increase of Remittances, Price Decline and New Challenges », *Inter-American Dialogue Research Series*, mars. [www.iadialog.org/publications/country_studies/remittances/changes_markets.pdf].
- Orrenius, P. M. (2001), « Illegal Immigration and Enforcement Along the U.S.-Mexico Border : An Overview », *Economic and Financial Review of the Federal Reserve Bank of Dallas*, 1^{er} trimestre.
- Papail, J. (2002), « Migrations internationales, transferts monétaires et investissements dans les milieux urbains du Centre-Ouest mexicain », *Autrepart* n° 123.
- Psacharopoulos, G., et Patrinos, HA (2002), « Returns to Investment in Education: A Further Update » *World Bank Policy Research Paper* n° 2881, sept.
- Rodriguez-Scott, E. (2002), « Patterns of Migration to the United States », *Center for International Studies, University of St Thomas, Houston, Texas*, mars [www.l.appstate.edu/~stefanov/proceedings/rodriguez.htm].
- Saade Hazin, L. et A. Saade Hazin (2003), « Water Charge Instruments for Environmental Management in Latin America: From Theoretical to Practical Issues: Country Case: Mexico », *Banque interaméricaine de développement*, février.
- Samaniego, N., A. Hernández, R. Gutiérrez, (2000), *Los Principales Desafíos Que Enfrenta El Mercado De Trabajo En México En Los Inicios Del Siglo XXI*, OIT.
- Sanchez, M. (2002), « The need for Monetary Reform in Mexico » *Cato Journal*, vol. 22, n° 2, automne.

- Scarpetta, S. et T. Tressel (2002), Productivity and convergence in a panel of OECD industries: do regulations and institutions matter ?, *Documents de travail du Département des affaires économiques et sociales de l'OCDE*, n° 342.
- Shiau, A., J. Kilpatrick, M. Matthews (2002), « Seven per cent growth for Mexico? A quantitative assessment of Mexico's investment requirement », *Journal of Policy Modelling*, juin 2002.
- Spener, D., G. Gereffi et J. Blair (2002), *Free Trade and Uneven Development: The North American Apparel Industry after NAFTA*, Temple University Press.
- Spener, D. et R. Capps (2001), « North American Free Trade and Changes in the Nativity of the Garment Industry Workforce in the United States », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21.2, juin.
- Spener, David (2001), « El contrabando de migrantes en la frontera de Texas con el nordeste de México: mecanismo para la integración del mercado laboral de América del Norte », *Espiral*, n° 21, vol. VII, p. 201-247.
- Tan, H. et G. Lopez-Acevedo (2003), « Mexico: In-firm training for the knowledge economy », *World Bank Policy Research Working Paper 2957*, janvier.
- The US-Mexico Migration Panel (2001), *Mexico-US Migration: A Shared Responsibility*, groupe réuni par le Carnegie Endowment for International Peace (International Migration Policy Program) et l'Instituto Tecnológico Autónomo de Mexico (Faculté des relations internationales).
- Tremblay, K. (2002), « Student Mobility between and towards OECD Countries: A Comparative Analysis », dans *International Mobility of the Highly Skilled*, OCDE, Paris.
- Valenti Nigrini, G. (2002), « The brain drain », in *Investing in Knowledge – CONACyT's Scholarship Program*, Mexico, par S.O. Ortega, E. Blum, G. Valenti Nigrini, M.A. Ramírez Mocarro et G. del Castillo, Plaza y Valdes Editores, Mexique.
- Vergera, W. (éd.) (2002), « Improving Air Quality in Metropolitan Mexico City: an Economic Valuation. The Mexico Air Quality Management Team », *Policy Research Paper*, n° 2785, Banque mondiale, février.
- Weintraub, S., F. Alba, R. Fernández de Castro et M. García y Griego (1997), « Responses to Migration Issues », *Research Paper for the Binational Study* [www.utexas.edu/lbj/uscir/binpapers/v1-5weintraub.pdf].
- Zubirán, A. (2003), « El salario de los profesionistas recién egresados » *Boletín Ceneval*, juillet-septembre.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Accélérer le rythme de la croissance	23
Introduction	23
Pourquoi la croissance du Mexique n'a-t-elle pas été plus forte au cours de la dernière décennie ?	23
Évolution économique récente et perspectives	39
L'objectif essentiel est de doper la croissance à moyen terme	43
II. Politique macroéconomique et secteur financier : les défis à relever	49
Politique budgétaire	50
Politique monétaire	68
Le système financier est-il en état d'accorder de nouveau sur des bases saines des prêts à un large éventail d'activités du secteur privé ?	74
III. Les réformes structurelles nécessaires pour assurer une forte croissance	81
Valoriser le capital humain	81
Pour un marché du travail plus efficace	91
Renforcer la politique de la concurrence et faire avancer la réforme de la réglementation	104
Favoriser l'esprit d'entreprise, l'investissement et la diffusion des nouvelles technologies	113
Le développement durable au Mexique	117
IV. Migrations : contexte économique et conséquences	139
Introduction	139
Caractéristiques des migrations au Mexique	139
Politiques migratoires	147
Aspects économiques des migrations	152
Conclusions	173
Notes	176
Bibliographie	194

Annexes

I.	Informations générales relatives au chapitre I	199
I.A.	Croissance de la production et productivité : graphiques et tableaux	201
I.B.	La transition du secteur agricole	209
I.C.	Évolutions macroéconomiques récentes	218
I.D.	Réduction de la pauvreté	226
II.	Informations générales relatives à la politique budgétaire	236
III.	Informations générales relatives au chapitre III	241
III.A.	Programmes d'éducation	242
III.B.	Aides existantes à la recherche d'un emploi au Mexique	245
III.C.	Évolution récente d'e-México	247
IV.	Informations générales relatives au chapitre IV	253
V.	Chronologie économique	260

**Encadrés**

1.	Le marché du travail informel	32
2.	Le secteur exportateur des maquiladoras	38
3.	Réduction de la pauvreté	44
4.	La dette du secteur public et sa gestion	53
5.	Le fonds de stabilisation des recettes pétrolières	58
6.	Les PIDIREGAS et autres projets d'investissement auxquels sont associés les investisseurs privés	67
7.	Le mécanisme corto/largo et ses récentes modifications	72
8.	Principales caractéristiques des comptes d'épargne assurance chômage au Chili	101
9.	Principaux aspects du projet de réforme de la loi sur le travail	103
10.	Résumé de l'évaluation et recommandations	118
11.	L'intégration des différents éléments du développement durable dans l'action des pouvoirs publics	121

Annexes

I.B.1.	Le secteur des <i>ejidos</i>	213
II.1.	Principales modifications apportées au régime fiscal 2002-2003	238
III.C.1.	Les objectifs d'e-México	248

Tableaux

1.	Facteurs de croissance du PIB réel par habitant dans certains pays de l'OCDE	28
2.	Déterminants de l'accroissement de la population active	29
3.	Évolution de la spécialisation commerciale du Mexique	40
4.	Perspectives à court terme	42
5.	Comptes financiers du secteur public	56
6.	Performance des programmes d'éducation en 2001-2002	85
7.	Politiques actives du marché du travail	92
8.	Cotisations sociales et avantages annexes	95
9.	Pourcentage de journées en 2001 où la pollution a dépassé les normes nationales dans certaines villes mexicaines	123

10. Comparaison internationale sur la qualité de l'air ambiant	124
11. Utilisation des eaux souterraines par région	130
12. État de la pollution des bassins fluviaux	135
13. Caractéristiques des migrants nés au Mexique par rapport à la population mexicaine et à celle des États-Unis	145
14. Ménages et envois de fonds	166
<i>Annexes</i>	
I.A.1. Croissance du PIB dans les pays de l'OCDE	206
I.A.2. Commerce intra-groupe aux États-Unis, avec certains partenaires commerciaux	207
I.A.3. Commerce intra-branche de produits manufacturés	208
I.C.1. Demande et production	219
I.C.2. Indicateurs de l'activité d'investissement	220
I.C.3. Épargne et investissements globaux	220
I.C.4. Indicateurs du marché du travail	221
I.C.5. Balance extérieure courante	224
I.C.6. Compte des opérations en capital et balance des paiements	225
I.D.1. Indicateurs socioéconomiques par États mexicains, 2000	227
I.D.2. Indicateurs de pauvreté, 2000	229
II.1. Budget de l'administration fédérale	236
II.2. Entreprises publiques sous contrôle budgétaire : comptes financiers	237
II.3. Dépenses publiques par secteur	237
III.C.1. Certaines applications de e-Gobierno	251
Graphiques	
1. Résultats comparés du Mexique en termes de production et de croissance	25
2. PIB et consommation privée par habitant dans certains pays de l'OCDE	26
3. Productivité dans le secteur non agricole	31
4. Productivité du travail dans le secteur manufacturier	34
5. Taux d'investissement en capital fixe et leurs principales composantes	36
6. Commerce extérieur et balance des opérations courantes	37
7. Taux de change effectifs réels	39
8. Activité aux États-Unis et exportations du Mexique	41
9. Agrégats budgétaires du secteur public	51
10. Consolidation budgétaire dans certains pays de l'OCDE	52
11. Dette totale nette du secteur public	53
12. Prix du pétrole et hypothèses budgétaires	60
13. Comparaison des recettes fiscales et des niveaux de revenu	61
14. Objectifs d'inflation	69
15. Mesures de politique monétaire	70
16. Indice des conditions monétaires au Mexique	71
17. Évolution récente du crédit intérieur au secteur privé	76
18. Niveau de formation de la population dans les pays de l'OCDE	82
19. Performances des élèves dans certains pays	83
20. Dépenses d'éducation dans les pays de l'OCDE	87
21. Coin fiscal sur le travail dans les pays de l'OCDE	94
22. Coin fiscal moyen par niveau de revenu, 2002	96

23. Distribution des salaires au Mexique	99
24. Indicateurs généraux de l'infrastructure dans les pays de l'OCDE	106
25. Réseaux de télécommunication dans les pays de l'OCDE	109
26. Prix des télécommunications dans les pays de l'OCDE	109
27. Indicateurs de la compétitivité mondiale dans certains pays	110
28. Indicateurs de la gouvernance	116
29. Qualité de l'air ambiant dans trois zones métropolitaines	125
30. Mortalité infantile due à des maladies intestinales infectieuses liées à l'eau	135
31. Flux migratoires entre le Mexique et les États-Unis	141
32. Immigration nette et accroissement naturel de la population dans plusieurs pays membres et non membres de l'OCDE	142
33. Flux bruts d'immigration de Mexicains aux États-Unis, par statut	143
34. Salaire horaire dans le secteur manufacturier – Mexique et États-Unis	153
35. Les travailleurs mexicains aux États-Unis	156
36. Utilisation des services de passeurs et tarifs pratiqués	162
37. Envois de fonds des travailleurs émigrés	164
38. Envois de fonds et transferts publics fédéraux dans les États traditionnels d'émigration, 2001	165
<i>Annexes</i>	
I.A.1. PIB par habitant dans les pays de l'OCDE, 2000	202
I.A.2. Données sur l'emploi 12 ans et plus	203
I.A.3. PIB total et PIB du secteur non structuré	204
I.A.4. Taille du secteur des TIC dans quelques pays de l'OCDE 2000	205
I.C.1. Salaires, productivité du travail et coûts unitaires de main-d'œuvre	222
I.C.2. Chômage dans les zones urbaines	223

STATISTIQUES DE BASE DU MEXIQUE

LE PAYS

Superficie (km ²)	1 964 375	Nombre d'habitants dans les principales villes	
Terres cultivées (km ²) (1990)	394 000	(millions, recensement de 2000)	
Forêt (milliers de km ²)	65	Mexico City	18.1
		Guadalajara	3.7
		Monterrey	3.3

LA POPULATION

Population (milliers, recensement de 2000)	97 483	Emploi ¹ (milliers, 2002)	41 086
Habitants par km ² (2000)	49.6		
Taux de croissance annuel de la population (1990-2000)	1.85		

PRODUCTION

Structure de la production, 2002 (en pourcentage du PIB, prix de 1993)		PIB en 2002 (milliards de dollars EU)	935.3
Agriculture	5.4	PIB par habitant en 2002 (dollars EU, PPA)	9 224
Industrie	26.7	Formation brute de capital fixe en 2002 (en pourcentage du PIB, prix de 1993)	19.3
<i>dont</i> : secteur manufacturier	19.8		
Services	67.9		

L'ÉTAT

		Sénat	Chambre des députés
Indicateurs du secteur public (en pourcentage du PIB, 2002)	Composition du Parlement (septembre 2003)		
Dépenses totales du secteur public	23.7	PRI	20
Dépenses totales du gouvernement fédéral	18.4	PAN	46
<i>dont</i> : dépenses en capital	2.2	PRD	16
Recettes du gouvernement fédéral	16.1	Autres	6
Dette nette du secteur public (décembre 2002)	25.2		28

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de marchandise (en pourcentage du PIB, 2002)	25.2	Importations de marchandises (en pourcentage du PIB, 2002)	26.5
Principales exportations (en pourcentage du total, 2002)		Principales importations (en pourcentage du total, 2002) :	
Produits manufacturés	88.3	Biens intermédiaires	75.0
Produits pétroliers	9.0	Biens d'équipement	12.4
Agriculture	2.4	Biens de consommation	12.6

LA MONNAIE

Unité monétaire : Peso	Unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne des données journalières :	
	Année 2002	9.6605
	Septembre 2003	10.9231

1. Population économiquement active sur la base des résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

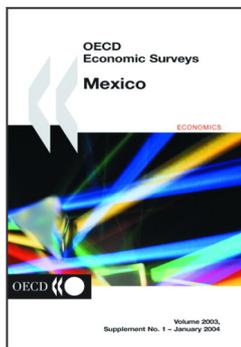
La situation économique et les politiques du Mexique ont été évaluées par le Comité le 20 octobre 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 31 octobre 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Bénédicte Larre, Stéphanie Guichard et Ann Vourc'h sous la direction de Nicholas Vanston.

•

L'étude précédente du Mexique a été publiée en avril 2002.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Mexico 2003

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2003-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Migrations : Contexte économique et conséquences », dans *OECD Economic Surveys: Mexico 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2003-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.